

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI À PARIS

Éléments de diagnostic

Décembre 2001, version actualisée en novembre 2002



ATELIER PARISIEN D'URBANISME - 17, BD MORLAND - 75004 PARIS - TÉL: 0142712814 - FAX: 0142762405 - <http://www.apur.org>

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI À PARIS

Éléments de diagnostic

Décembre 2001, version actualisée en novembre 2002

SOMMAIRE

	Page
AVANT-PROPOS.....	4
SYNTHESE ACTUALISEE	4
I - L'ACTIVITE	12
A – L'Evolution de la population pose question pour la vitalité d'une partie de l'économie de Paris	12
▪ Paris se dépeuple à la différence de nombreux centres de grandes agglomérations.	12
▪ Mais Paris est encore très densément peuplé, ce qui reste un atout en termes économiques.....	13
▪ L'équilibre entre la population et l'emploi présente d'ailleurs d'autres avantages	13
▪ Deux autres évolutions de la population sont encore à retenir pour cerner le dynamisme économique de Paris.....	14
B - Paris a perdu beaucoup d'emplois ces dernières années : tendance structurelle ou effet de conjoncture ?	15
▪ La perte d'emplois est importante si on la compare à d'autres grandes villes françaises.....	15
▪ Paris est également peu dense en emplois, si on le compare à d'autres centres de métropoles mondiales	16
▪ Cette baisse de l'emploi affecte différemment les secteurs géographiques et les catégories d'activité	16
▪ Apprécier le poids respectif des facteurs d'évolution de l'emploi	19
C - Vers une évolution des dominantes de l'activité parisienne.....	20
▪ Plus d'établissements quittent Paris pour le reste de l'Ile de France que l'inverse... La géographie de ces déplacements est liée à la nature des entreprises.....	20
▪ L'activité parisienne est très fortement spécialisée.....	21
▪ Un secteur traditionnel qui résiste et un basculement tendanciel d'une spécialisation "business" à une spécialisation "matière grise"	22
▪ Quelles sont les conséquences en termes de richesse pour Paris ?	24
D - Une question clé : La faible offre immobilière à Paris	25
▪ Dans le jeu classique entre offre et demande, l'évolution de l'activité parisienne est naturellement très dépendante de la plus ou moins grande disponibilité de locaux professionnels adaptés.	25
▪ Cette caractéristique explique en partie la nature des activités qui tendent à s'implanter aujourd'hui à Paris	26
▪ Pour autant, l'absence de locaux disponibles, alors que l'emploi a fortement baissé, demeure un facteur d'incertitude qu'il faut expliquer	27

II - L'EMPLOI DES PARISIENS.....	28
A - Le chômage parisien a fortement augmenté entre 1990 et 1999.....	29
▪ Le mécanisme de montée en puissance de ce chômage est complexe. Il est d'abord marqué par la réduction du nombre d'employés.	29
▪ L'activité des femmes jeunes est plus soutenue, mais le sous-emploi des hommes âgés est important.	29
▪ Le taux de chômage est très variable suivant les arrondissements.....	30
▪ Cette situation est liée à la persistance de l'emploi non-qualifié.	30
▪ Au total, le chômage parisien s'est réduit en fin de période, mais moins vite qu'ailleurs.....	31
▪ De même, plus de chômeurs, c'est aussi plus de pauvres et d'inégalités à Paris	31
b - Plus d'actifs parisiens vont travailler à l'extérieur de Paris	33
▪ Les actifs résidants à Paris ont été affectés différemment par cette réduction des emplois, selon leur quartier de résidence.	33
▪ Des mécanismes de rééquilibrage existent, qu'il serait intéressant d'éclairer plus précisément.	34
▪ Mais la perte d'influence de Paris, en terme quantitatifs, est désormais sensible.....	34
III - CONCLUSION.....	35
ANNEXE	37

SYNTHESE ACTUALISEE

Cette synthèse, postérieure au corps principal de l'étude, intègre les données sur l'emploi qui n'étaient pas encore disponibles en 2001 (enquête régionale sur l'emploi 2000).

Introduction

Paris connaît aujourd'hui une situation contrastée à plusieurs égards. La commune est à la fois l'un des lieux du monde de plus forte concentration de population, d'activités et de richesses tout en enregistrant un recul marqué depuis plusieurs décennies et dans de nombreux domaines. En termes de création de richesse, la région parisienne est aujourd'hui, pratiquement ex-æquo avec la région d'Osaka et l'agglomération de Los Angeles la troisième ville du monde, après Tokyo et New York pour le volume de valeur ajoutée créée¹. Le produit intérieur brut, la somme des valeurs ajoutées, de la Ville de Paris est aujourd'hui du même ordre de grandeur que celui de l'Indonésie, de la Norvège, de la Turquie ou de l'Argentine... ou de l'Arabie Saoudite. Pourtant on connaît moins bien son économie que celle de ces différents pays et de dizaines de plus petits encore.

La présente note n'a donc pas pour objet de trancher dans le sens des avantages ou des inconvénients d'un Paris fait d'abord pour vivre ou fait d'abord pour travailler, encore qu'un tel débat puisse être légitime au regard des évolutions enregistrées, mais plus simplement de tenter d'éclairer les grandes évolutions que connaît aujourd'hui la ville.

Ce premier examen fait émerger quatre grands enjeux –du reste liés entre eux– pour l'avenir de la ville :

- 1) l'équilibre entre fonctions résidentielles et fonctions productives de la ville,
- 2) le nouveau partage des fonctions parisiennes dans l'espace régional,
- 3) la modification tendancielle de l'accessibilité des actifs aux emplois,
- 4) la montée de la pauvreté à Paris.

1. L'équilibre entre fonctions résidentielles et fonctions productives de la ville

Si on la compare, compte tenu des limites d'un tel exercice, aux autres parties centrales des grandes agglomérations mondiales (Londres, New York, Tokyo, Los Angeles,...), la ville de Paris apparaît plutôt plus dense que les autres du point de vue de l'habitat (habitants au kilomètre carré) et nettement moins dense du point de vue de l'emploi (emplois au kilomètre carré). De plus, contrairement à ses homologues, la ville de Paris enregistre une forte diminution, sur les 20 dernières années, de sa population (- 170 000 habitants depuis 1982 dont 27 000 depuis 1990) et de ses emplois (- 150 000 emplois depuis 1982, alors qu'elle avait gagné 7 500 emplois entre 1982 et 1990). Les données dont on dispose sur les autres grandes villes mondiales (parties centrales) suggèrent que, contrairement à Paris, elles enregistrent un certain regain de population et d'emplois. Cette évolution parisienne contraste aussi avec ce que l'on observe, aussi bien en termes de population que d'emploi, dans les neuf plus grandes communes-centres françaises.

¹ Prud'homme, Rémy. 1996. "Le PIB des grandes villes du monde", in: Pumain, D. & Godard, F. (coordonné par), *Données urbaines*, Paris, Anthropos (diffusion Economica), ISBN 2-7178-3066-9, pp. 73-76 (collection "Villes").

Cet infléchissement des densités parisiennes, absolu et plus encore relatif à ce que l'on observe aussi bien dans les autres grandes villes françaises ou mondiales que dans le reste de l'Ile de France tend à éroder les avantages économiques de concentration et de centralité dont bénéficie la ville de Paris.

Ces économies, liées à la concentration et à la densité, réalisées en transport (notamment collectifs), en accessibilité des différents marchés (de l'emploi, de la consommation, de la culture,...) expliquent pourtant l'efficacité économique et la richesse des grandes villes. Une analyse² menée par une équipe d'économistes franco-britannique (dont l'auteur), pour le compte de la "Mairie" de Londres (Corporation of London) a montré que l'accessibilité largement supérieure à Paris qu'à Londres, du fait des différences de densité de peuplement et d'efficacité des systèmes de transport entre les deux villes expliquait un fort différentiel, en faveur de Paris, de productivité entre les deux villes (c'est-à-dire de capacité à créer des richesses et de l'emploi), de l'ordre de 4,5 % de valeur ajoutée par employé. La tendance des années passées a pourtant été à une réduction de ces avantages économiques tendant à plus faire de Paris une ville pour vivre (ou à visiter) et moins une ville pour produire.

Cette tendance s'est accompagnée d'un mécanisme de rééquilibrage marqué en faveur des arrondissements de l'est et du nord de la ville, par des effets de déplacements mais aussi des effets additionnels. Le XIX^{ème} arrondissement, par exemple, voit sa population augmenter de 20 % entre 1975 et 1999, le XX^{ème} et le XIII^{ème} augmentent aussi, plus modestement. En revanche, les arrondissements centraux (I, II, IV, VI, VII, VIII et IX) perdent plus de 20 % de leur population sur la même période (soit 100 000 habitants). De même, du côté des emplois : le XX^{ème} arrondissement enregistre une croissance de 21 % de ses emplois entre 1990 et 1999, le XIX^{ème} de 10%. Les dix arrondissements centraux enregistrent en revanche une réduction totale de 213 000 emplois dans la même période, soit, en moyenne, près du quart de leur emploi de 1990!

2. Le nouveau partage des fonctions parisiennes dans l'espace régional

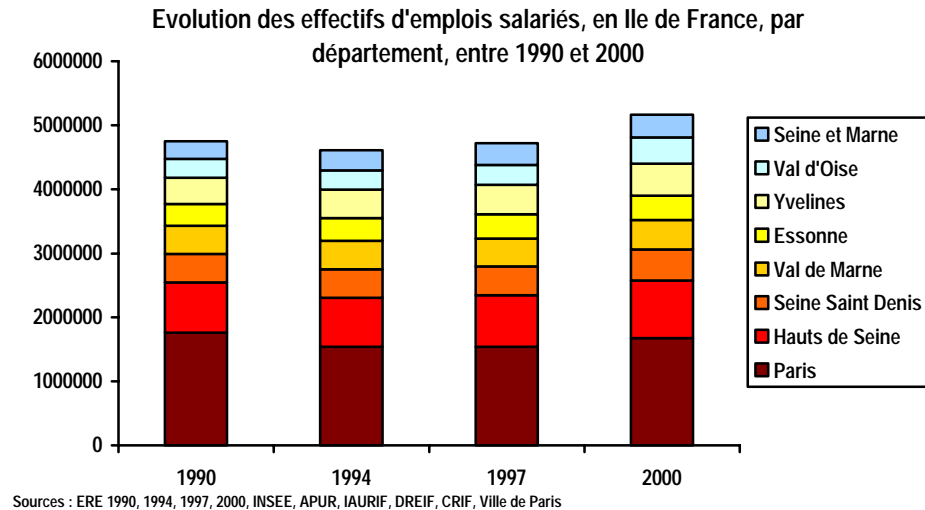
Cette réduction de l'emploi et des activités à Paris est le résultat de mécanismes complexes combinant des mécanismes conjoncturels et des mécanismes structurels sectoriels et géographiques.

De façon générale, Paris, comme l'Ile de France est sujette à des variations conjoncturelles plus fortes que celles enregistrées par les autres régions françaises. Cet effet d'accélération qui fait que les variations de la croissance –positives comme négatives– sont plus fortement ressenties dans les grandes agglomérations mondiales tient à la structure de leur activité, très tournée vers les services à la production et connectée sur le marché mondial, qui comme les secteurs de production des biens de production, ont tendance à anticiper et accentuer les évolutions conjoncturelles. La période 1990-1999 a été marquée par une très forte récession en 1992-1993.

Cette récession a été plus durement ressentie, en termes de destructions d'emplois en Ile de France qu'en province et plus durement encore à Paris. En revanche, le retour de la croissance s'est traduit par une forte accélération de la création nette d'emplois en Ile de France (hors Paris), et beaucoup moins à Paris, au moins

² Oeil-Cebr (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales et Centre for Economics and Business Research Ltd) *Two Great Cities: a comparison of the economies of London and Paris*. Publié par la Corporation of London. London School of Economics-Université Paris 12. Aout 1997.

jusqu'en 1999. L'évolution de l'emploi entre 1990 et 2000, d'après l'Enquête régionale sur l'emploi, montre cependant une nette reprise des créations d'emplois à Paris, durant la dernière période, avec une augmentation nette de 130 000 emplois salariés entre 1997 et 2000.



L'économie de la ville de Paris semble donc, sur la période récente, être le jouet d'un mécanisme conjoncturo-structurel qui fait que la récession y est plus fortement ressentie qu'ailleurs et la croissance moins. On peut penser du reste qu'il existe un lien mécanique entre chocs conjoncturels et changements structurels, les premiers constituant un facteur de déclenchement et d'accélération des seconds.

Les changements structurels sont de plusieurs natures.

On peut notamment distinguer ceux qui ont une forte dimension sectorielle de ceux qui sont de nature géographique : une explication importante des faibles performances de création nette d'emploi à Paris tient au seul emploi public. Sur la période 1989-1999, l'emploi public a constitué l'essentiel de la création nette d'emploi en France : sur l'augmentation de 1,1 million d'emplois totaux, l'emploi public a représenté à lui seul 950 000 créations nettes, jouant par là un rôle de puissant amortisseur de choc. Mais cet amortisseur n'a pas bénéficié à Paris (ville, il est vrai, déjà fortement dotée en emplois publics). Paris ne gagne que 4 600 emplois publics entre 1989 et 1999 (+ 1 %), alors qu'ils augmentent de 131 000 dans le reste de l'Ile de France (+ 17 %) et de 812 000 en province (+ 19 %). Si l'emploi public avait augmenté à Paris au même rythme qu'en province, c'est 80 000 emplois supplémentaires qui s'y seraient développés... On peut se réjouir d'un tel desserrement de l'emploi public dans le pays, mais il convient de noter que ce rééquilibrage se joue moins entre l'Ile de France et la province qu'entre la seule ville de Paris et le reste de la France...

D'autres changements structurels qui pénalisent l'emploi parisien tiennent à l'ajustement structurel qu'ont entrepris plusieurs grands secteurs d'emploi fortement présents à Paris et qui les amènent, en, l'absence d'offre immobilière adaptée, à se relocaliser et à opérer des regroupements dans la périphérie parisienne. Le flux des établissements quittant Paris pour aller s'installer en banlieue, particulièrement ouest, excède largement le flux, pourtant significatif d'établissements quittant la banlieue pour s'installer dans Paris. Ces transferts ne font pas qu'un jeu de vase communicant, au profit de la banlieue et au détriment de Paris, mais contribuent aussi à constituer un véritable système de Business District intégré entre les arrondissements de l'ouest parisien et, pour l'essentiel, la Défense et le Val de Seine.

Ces mutations importantes, accélérées par les turbulences des prix et de la quantité d'offre dans l'immobilier, ont contribué à redessiner un nouveau partage fonctionnel entre les différents territoires de l'agglomération parisienne. Ce nouveau partage qui apparaît aujourd'hui en tendance se caractérise par :

- un infléchissement de la position parisienne dans les activités banques et "business", au profit essentiellement de la Défense. Si Paris est aujourd'hui une "ville globale" en termes de pôle de commandement de larges secteurs économiques, c'est Paris-agglomération et plus seulement Paris-ville ;
- un nouveau partage de l'activité "informationnelle" (audio-visuel, notamment) entre Paris, le Val de Seine et la banlieue nord-est ;
- un partage fonctionnel également avec les banlieues de l'est et du nord dans un ensemble de secteurs allant des textiles aux agences de sécurité (en plein boom dans les années 1990) et à un grand nombre d'activités plus banales.

Cet étalement des activités traditionnellement parisiennes se fait au bénéfice de la banlieue est comme ouest de la capitale : une analyse structurelle-résiduelle sur l'évolution comparée de l'emploi entre Paris, les Hauts de Seine, l'ensemble Val de Marne-Seine Saint Denis et la province rend compte d'un taux résiduel légèrement supérieur dans l'est parisien que dans l'ouest, suivi, loin derrière par le taux résiduel de la province.

Une étude récente de la DREIF³ montre bien le desserrement à la fois de la population et de l'emploi à Paris au profit de la banlieue, et plus particulièrement de la Grande couronne (cf. tableau ci-après). Ainsi « la recomposition de l'espace économique régional se traduit par des évolutions contrastées et bien plus fortes que les évolutions démographiques : la densité d'emploi baisse de 11,8% à Paris tandis qu'elle progresse de 16,0% en Seine et Marne, avec des taux d'évolution très important localement. ⁴»

	1975-1982			1982-1990			1990-1999		
	population	emploi	pop + emp	population	emploi	pop + emp	population	emploi	pop + emp
PARIS	-5,40%	-5,70%	-5,50%	-1,10%	0,40%	-0,40%	-1,30%	-11,80%	-6,10%
HAUTS DE SEINE	-3,60%	-1,60%	-2,90%	0,30%	8,50%	3,10%	2,70%	3,70%	3,00%
SEINE SAINT DENIS	0,20%	-1,30%	-0,20%	4,30%	5,90%	4,70%	0,10%	-1,40%	-0,30%
VAL DE MARNE	-1,80%	1,60%	-0,90%	1,80%	7,80%	3,50%	1,00%	-0,60%	0,50%
PROCHE COURONNE	-1,80%	-0,70%	-1,50%	2,10%	7,60%	3,70%	1,30%	1,10%	1,20%
SEINE ET MARNE	17,40%	11,50%	15,90%	21,50%	20,00%	21,20%	10,70%	16,00%	12,00%
YVELINES	7,00%	18,10%	9,50%	9,80%	20,70%	12,40%	4,60%	6,90%	5,10%
ESSONNE	10,50%	9,50%	10,20%	9,30%	13,40%	10,30%	3,60%	8,40%	4,90%
VAL D'OISE	9,50%	17,20%	11,10%	14,00%	24,20%	16,30%	5,30%	12,80%	7,10%
GRANDE COURONNE	10,80%	13,60%	11,50%	13,20%	18,90%	14,60%	5,90%	10,70%	7,10%
ILE DE FRANCE	2,00%	0,60%	1,50%	5,80%	7,90%	6,50%	2,70%	-0,70%	1,60%

Sources : 1975 à 1999 : Population : INSEE RGP exhaustif ; emploi : INSEE RGP 1/5 (1975) et 1/4 (1982 à 1999), in "Population Emploi : évolutions longues – Eléments de suivi du SDRIF", Pascale Rohaut et Ludovic Armand, DREIF, version corrigée et mise à jour, mai 2002.

Si l'ouest enregistre de plus forts taux de croissance, c'est par des effets de structure sectorielle de son emploi. Du point de vue des performances (le taux résiduel), l'est et le nord-est font légèrement mieux encore.

³ "Population Emploi : évolutions longues – Eléments de suivi du SDRIF", Pascale Rohaut et Ludovic Armand, DREIF, version corrigée et mise à jour, mai 2002.

⁴ Ibid.

Dans cette mutation lente –mais significative au regard des chiffres de la dernière décennie–, la spécificité de l'économie parisienne n'est pas affectée de la même façon selon les secteurs. Globalement, l'économie parisienne reste extrêmement spécialisée dans certains secteurs particuliers. Le coefficient de localisation (par rapport à la France) de 48 secteurs (sur les 220 de la nomenclature) parisiens d'emploi salarié privé est supérieur à 150. En moyenne, ces 48 secteurs ont un coefficient de localisation de 233 en 1999 (contre 241 en 1993). Près des deux tiers des salariés privés parisiens travaillent dans ces secteurs de spécialisation.

On a distingué trois familles de secteurs parmi eux dont la fonction et le rapport au territoire parisien se distinguent nettement : (i) un secteur "business", (ii) un secteur "tradition" et (iii) un secteur "matière grise". Ils représentent respectivement 460 000, 210 000 et 120 000 emplois salariés à Paris :

- Le secteur "business" de spécialisation parisienne (banque, finance, services aux entreprises,...) enregistre un net repli, avec une perte de 30 000 emplois (- 6 %) entre 1993 et 1999 alors qu'il se développe dans le même temps en France (+ 14 %).
- Le secteur "tradition" est celui dans lequel se trouvent les activités liées à l'image emblématique de la "ville-lumière" : joailleries, confection, café-restaurants et hôtels... ces activités progressent de 7 000 emplois entre 1993 et 1999 –et plus rapidement qu'en France comme dans les secteurs de la confection ou des bijoux– et compensent partiellement les pertes du secteur "business".
- Le secteur "matière grise" est des trois celui dans lequel la spécialisation parisienne est la plus forte. Il s'agit aussi d'activités emblématiques de Paris : édition, presse, audio-visuel, informatique,... Ce sont celles qui sont le plus dépendantes d'un "milieu" dense et diversifié propice aux idées. C'est, des trois, le secteur qui crée le plus d'emplois, avec un gain de plus de 30 000 salariés entre 1993 et 1999 (à un rythme légèrement inférieur à celui enregistré en France pour ces secteurs).

Finalement, on observe que les deux grandes familles d'activité que sont les secteurs "matière grise" et "tradition" de Paris ont plus que compensé (+ 38 000 emplois) les pertes enregistrées dans le secteur "business" (- 30 000 emplois). Cette évolution confirme l'idée d'une région Ile de France qui se partagerait les grandes fonctions métropolitaines : à la périphérie les activités tournées vers la production (y compris dans des domaines comme l'audiovisuel) qui y trouvent un environnement rationnel en fonction de leurs besoins fonctionnels et au cœur de la ville les activités fortement liées à la densité, aux aménités, à la symbolique et au caractère emblématique du centre.

Ce partage tendanciel laisse au centre une double fonction (i) d'incubation de nouvelles idées et activités et (ii) de diversité/mixité des activités, avec le maintien et le développement d'emplois peu qualifiés (une bonne part des + 10 000 emplois dans les cafés restaurants entre 1993 et 1999, par exemple) ou d'ouvriers de l'artisanat (bijouterie, confection, ébénisterie,... etc.). C'est cette dimension fortement qualitative (nouvelles idées et traditions dans un patrimoine historique, artistique et culturel dont l'attractivité est au premier rang des lieux mondiaux de tourisme) qui différencie le centre de la métropole parisienne de ce que sont Manhattan, la City ou le centre de Tokyo (et dont l'on retrouve plutôt le reflet dans les arrondissements de l'ouest et dans les Hauts de Seine).

Pour autant, cette combinaison d'activités apparaît menacée par l'insuffisance d'une offre immobilière adaptée à ces activités ainsi que par les effets d'éviction que peuvent jouer les augmentations des prix de locaux professionnels raréfiés sur celles qui sont les plus vulnérables (mais qui assurent pourtant le maintien d'une diversité professionnelle et sociale à Paris).

3. La modification tendancielle de l'accessibilité des actifs aux emplois

La réduction des emplois parisiens associée aux déplacements de l'activité au sein de la région conduit à une modification de la place de Paris dans le système de déplacements domicile-travail de la région. En dépit d'une réduction de près de 160 000 emplois parisiens entre 1990 et 1999 et d'une augmentation de près de 3 000 actifs dans la population parisienne, le rapport emploi/population active à Paris reste certes très élevé, de l'ordre de 1,6.

Pourtant, l'analyse menée d'après les fichiers Mirabelle de l'Insee (1990 et 1999) rend compte du fait que la réduction du poids de Paris dans l'emploi régional se traduit par des modifications significatives de ces déplacements : alors que la population active occupée vivant à Paris enregistre une réduction de l'ordre de 27 000, ce sont 30 000 Parisiens supplémentaires, entre 1990 et 1999, qui doivent désormais sortir de Paris pour aller travailler en banlieue. On assiste dans le même temps à une réduction de plus de 100 000 du nombre de banlieusards venant travailler à Paris. Dans le même temps, la population active occupée résidant à Paris s'est réduite de près de 30 000 unités.

Le desserrement de l'activité se traduit donc, en première analyse, par une réduction de l'accessibilité des actifs aux emplois. D'abord des actifs parisiens, mais aussi des actifs concernés de la banlieue. Le fort contingentement de l'offre immobilière dans la ville de Paris, mais aussi dans les espaces les plus demandés de la banlieue-ouest a conduit à un essaimage de centres d'affaires dans la périphérie parisienne, y compris dans ce qui devient un véritable nouveau quartier d'affaires au nord de Paris, mais aussi au sud (Montrouge, Vanves et Malakoff)... On peut se réjouir qu'un tel rééquilibrage bénéficie à des quartiers –souvent pauvres– de la petite couronne, mais on peut se demander si cela ne se traduit pas par des coûts de déplacements supplémentaires sans que les populations actives de ces quartiers soient forcément bénéficiaires de ces nouveaux emplois...(on a calculé par ailleurs que l'essentiel des nouveaux emplois qualifiés développés dans la Plaine de France ne sont pas occupés par des habitants de ce secteur).

Paradoxalement, aujourd'hui, les espaces les plus accessibles du marché de l'emploi francilien sont ceux dans lesquels l'emploi régresse fortement aujourd'hui – à Paris, et particulièrement dans la partie centrale, là où se croisent les grandes infrastructures de transport de l'agglomération– alors que les espaces qui voient leur emploi se développer rapidement sont beaucoup moins accessibles pour l'ensemble des actifs de l'agglomération. On sait pourtant⁵ que l'efficacité économique –en bref la productivité– d'une ville tient à sa capacité à maximiser la "taille effective" de son marché de l'emploi, c'est-à-dire à maximiser le nombre d'emplois effectivement accessibles en un temps de transport donné (et par là d'ouvrir les champs de choix et les opportunités de la demande et de l'offre de travail). La concentration spatiale, et les économies d'échelles qu'elle autorise en matière d'infrastructures de transport, sont un facteur jouant positivement sur cette taille effective (via les distances, la radialité et la vitesse des déplacements).

Tout mécanisme tendant à l'étalement urbain (des activités et des résidences) doit être soupçonné de limiter cette taille effective et donc l'efficacité économique et finalement sociale de la ville. En première analyse, c'est pourtant l'effet que peuvent avoir les évolutions –aujourd'hui modestes mais que l'on imagine mal s'infléchir spontanément– de l'activité au sein de la région.

⁵ Voir notamment : Prud'homme Rémy et Woon-Lee Chang (1998) "Size, Sprawl, Speed and the Efficiency of Cities" . *Urban Studies*

Enfin, les 130 000 actifs employés supplémentaires (30 000 Parisiens et 100 000 banlieusards) qui travaillent désormais en banlieue ont une propension à se déplacer en véhicule particulier bien plus forte que si ces emplois avaient été développés à Paris. On peut estimer, sur la base des estimations moyennes de l'Inrets que le nombre d'entre eux qui utilisent la voiture pour leurs déplacements domicile-travail est au moins trois fois plus élevé que si ces emplois avaient été développés dans Paris (en gros 80 000 contre 25 000).

4. La montée de la pauvreté à Paris

Paris n'a pas été épargné par la montée en puissance de la pauvreté à laquelle on a assisté ces dernières décennies en France. Depuis 1990, le taux francilien, qui était nettement inférieur, converge vers celui de la province et augmente significativement. Paris passe ainsi de 9,5 % à 12 % de sa population active au chômage entre 1990 et 1999. Sur cette période, et à l'inverse de ce qui avait été observé dans la décennie précédente, l'Ile de France perd 0,7 % de ses emplois, la France gagne 3,2 %... et Paris en perd 9 % ! Dynamisme nouveau de la province ou ajustements anticipés en Ile de France en matière de qualification de l'emploi ? Sûrement un peu des deux, mais il est symptomatique que l'Ile de France soit la seule région à avoir réduit sur la décennie et ses emplois ouvriers et ses emplois d'employés, alors que ces derniers continuent à augmenter en province (dans un contexte national de regain des emplois non qualifiés, tournés vers les ménages).

Le nombre de chômeurs, au sens de du recensement, s'accroît donc de 30 % entre 1990 et 1999. Le taux de chômage 1999 est plus élevé que dans le reste de l'Ile de France –mais moins qu'en province–, ce qui peut apparaître paradoxal pour la commune la mieux située et la plus accessible du marché de l'emploi francilien. On observe que le chômage parisien est limité grâce à l'activité des femmes –surtout entre 25 et 49 ans– plus actives que celles de province et dont le taux de chômage est inférieur à celui de la province et à l'inverse pénalisé par le sur-chômage des hommes de plus de 50 ans.

Le document de la DREIF, cité précédemment⁶, souligne la concentration du chômage dans « un large quadrant Nord-Est de la petite couronne ». Les arrondissements du nord-est parisien appartiennent à ce quadrant.

	Actifs 1990	Chômeurs 1990	Taux de chômage 1990	Actifs 1999	Chômeurs 1999	Taux de chômage 1999
PARIS	1 129 771	106 684	9,4%	1 128 579	135 759	12,0%
HAUTS DE SEINE	708 121	56 050	7,9%	726 455	74 094	10,2%
SEINE SAINT DENIS	690 510	79 992	11,6%	673 810	115 583	17,2%
VAL DE MARNE	617 510	53 378	8,6%	616 712	72 650	11,8%
PROCHE COURONNE	2 016 141	189 420	9,4%	2 016 977	262 327	13,0%
SEINE ET MARNE	520 387	40 401	7,8%	587 686	60 148	10,2%
ESSONNE	543 662	37 486	6,9%	562 443	53 367	9,5%
YVELINES	630 468	40 999	6,5%	657 474	56 986	8,7%
VAL D'OISE	515 156	43 795	8,5%	538 992	64 611	12,0%
GRANDE COURONNE	2 209 673	162 681	7,4%	2 346 595	235 112	10,0%
ILE DE FRANCE	5 355 585	458 785	8,6%	5 492 151	633 198	11,5%

Sources : INSEE RGP 1990 et 1999, in "Population Emploi : évolutions longues – Eléments de suivi du SDRIF", Pascale Rohaut et Ludovic Armand, DREIF, version corrigée et mise à jour, mai 2002.

⁶ "Population Emploi : évolutions longues – Eléments de suivi du SDRIF", Pascale Rohaut et Ludovic Armand, DREIF, version corrigée et mise à jour, mai 2002

On retrouve là les fortes présomptions d'un ajustement puissant en cours en Ile de France, pénalisant plus qu'ailleurs les vieux actifs, moins "performants", mais ouvrant largement des perspectives d'emploi aux jeunes femmes (services aux ménages, commerce, emploi public dont près des trois-quarts de l'augmentation, en France, a bénéficié aux femmes).

Une implication importante de ces mécanismes sexuellement différenciés d'intégration ou d'exclusion vis-à-vis du marché du travail tient à la montée en puissance du deuxième emploi dans les ménages de la classe moyenne et à la destruction de l'emploi masculin dans les classes plus vulnérables contribuant par là largement au creusement des inégalités entre les ménages et les quartiers. On observe du reste de très importantes différences de taux de chômage entre les arrondissements parisiens, de 1 à 2 pour le taux de chômage (VII^{ème} à 8 % et XVIII^{ème} à 17 %), et presque de 1 à 3 pour le taux de chômeurs des hommes de plus de cinquante ans (VI^{ème} à 6,6 % et XVIII^{ème} à 17 %).

Il est difficile de mettre statistiquement en lumière la dimension ethnique de ce type de chômage, mais une analyse à l'IRIS (îlot statistique Insee) en suggère la réalité et soulève des questions sur les éventuelles discriminations à l'embauche dans les services aux ménages dont on a vu qu'ils connaissent un net regain en France (et dans une mesure à vérifier dans le cas de Paris dès parution des données RP 1999).

Le chômage parisien s'est réduit en fin de période, mais moins vite qu'ailleurs : pour le chômage aussi l'effet conjoncturo-structurel déjà évoqué fait qu'en période de difficulté, Paris accélère l'évolution et qu'en période d'embellie il la freine : quand le chômage augmente partout (1996-1999) il augmente plus vite à Paris et quand il diminue (mars 99-décembre 2000) il y recule moins vite...

Plus de chômeurs, c'est aussi plus de pauvres et d'inégalités à Paris. Avec un revenu par habitant près du double de la moyenne nationale, Paris reste le département le plus riche de France. Mais les inégalités entre ménages et entre quartiers s'y sont creusées ces dernières années. Quand les ménages les plus riches (ceux qui sont imposés à l'Impôt sur le Revenu) voient leur indice de revenu –par rapport au revenu des foyers fiscaux imposés français– passer de 127 à 140 entre 1985 et 1997, celui des foyers non imposés parisiens passe de 85 à 82...

Ces inégalités augmentent aussi, et de façon plus spectaculaire encore, entre les quartiers parisiens : les plus riches, au centre de Paris et à l'ouest atteignent des records (proches de l'indice 200), alors que les quartiers de l'est et du nord de la ville évoluent comme la province. Ce creusement des inégalités s'est donc plutôt fait par le haut. Ce qui distingue les groupes d'arrondissements est moins l'évolution des revenus ménages les plus pauvres que celle des ménages les plus riches : ceux du centre et de l'ouest, particulièrement riches et ceux, de la classe moyenne, de l'est et du nord, dont les niveaux de revenus ressemblent à ceux observés dans les ménages imposés en provinciaux.

Tous ces éléments d'observation concourent à mettre en lumière un double mécanisme d'appauvrissement et d'approfondissement des inégalités à Paris. Et ces inégalités se creusent entre les ménages parisiens et plus encore entre les quartiers de la ville.

Tableau 1. - la population : une perte de 170 000 habitants entre 1975 et 1999

	1975	1982	1990	1999
Paris	2 296 639	2 176 243	2 152 423	2 125 246
Reste Ile de France	7 574 485	7 896 816	8 508 131	8 826 765
Province	42 447 195	44 261 815	45 954 601	47 566 384
Total	52 318 319	54 334 874	56 615 155	58 518 395

Source : Insee

Tableau 2. - Evolution du peuplement à Paris et dans les neuf plus grandes communes-centres françaises. 1975-1999.

	Population 1999	Δ1975-82	Δ1982-90	Δ1990-99
Paris 200	2 152 400	-120 400	-23 800	-27
Neuf communes 955	3 158 300	-137 200	-31 500	127

Source : Insee

I - L'ACTIVITE

A – L'EVOLUTION DE LA POPULATION POSE QUESTION POUR LA VITALITE D'UNE PARTIE DE L'ECONOMIE DE PARIS

▪ Paris se dépeuple à la différence de nombreux centres de grandes agglomérations

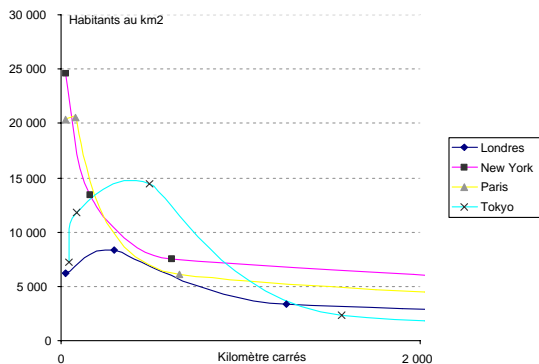
Entre 1975 et 1999, la ville perd 170 000 habitants (Cf. : tableau 1). Cette réduction de la population se fait certes à un rythme ralenti, l'essentiel de cette réduction ayant été enregistrée entre 1975 et 1982 (- 120 000). Il convient d'user avec prudence de comparaisons avec d'autres grandes villes mondiales, du fait des problèmes de comparabilité des périmètres étudiés. On notera cependant que ce déclin de la population de la partie centrale de l'agglomération métropolitaine n'est pas la règle ailleurs :

- Londres (Inner London, avec 2,8 millions d'habitants en 1999), qui a enregistré de lourdes pertes démographiques dans les années 1970 et 1980 connaît un net regain depuis une dizaine d'années (+ 77 000 habitants entre 1981 et 1998) ;
- le centre de Tokyo ("Ku area", 8,1 millions d'habitants en 2000), après avoir enregistré des pertes jusqu'en 1995 profite d'un retournement et gagne 160 000 habitants entre 1995 et 2000 ;
- Manhattan gagne 50 000 habitants entre 1990 et 2000 (pour atteindre une population de 1,537 million d'habitant en 2000), et les 5 *boroughs* de New York City augmentent de 800 000 habitants pour atteindre 8 millions d'habitants en 2000 ;
- Los Angeles City (3,7 millions d'habitants en 2000) enregistre également une nette progression avec 210 000 habitants supplémentaires entre 1990 et 2000 ; San Francisco progresse également de 724 000 à 778 000 habitants.
- en revanche, Madrid (2,9 millions d'habitants en 1999) voit sa population diminuer de 205 000 habitants entre 1991 et 1999 ;
- Bruxelles-centre (960 000 habitant en 2000) reste stable sur la décennie passée.

De ce rapide tour du monde des grandes villes, il ressort donc que la tendance actuelle est plutôt à un regain démographique des parties centrales des grandes villes mondiales, après une période de relatif repli. Ce n'est pas ce que l'on observe à Paris.

Comparée aux neuf grandes communes-centres françaises de plus de 200 000 habitants (tableau 2), on observe aussi un décalage : alors que le déclin démographique y est général durant la période 1975-1982, plus amorti durant la période 1982-1990, la divergence est nette entre 1990 et 1999 : le retour vers le centre enregistré nettement en province (dans chacune des neufs communes sauf à Marseille) ne s'observe pas à Paris.

Graphe 1 : Densités de peuplement dans quatre grandes villes du monde.
Années 90.



Source : D'après Llewelyn--Davies, UCL Barlet Planning, Comedia, "Four World Cities", june 1996, table 2,2 p.20

Tableau 3 : la population des grandes villes en Europe dans les années 1990

	population (milliers)	Surface (km carrés)	densité	Taux de natalité (pour mille)	Taux de mortalité (pour mille)
Paris	2 122	105	20 210	14	8
Londres	7 187	1 578	4 554	14,7	8,6
Inner London	2 761	321	8 601	15,8	7,9
Outer London	4 427	1 258	3 519	13,9	9,1
Amsterdam	1 132	897	1 262	12,7	9,1
Athènes	3 449	3 808	906	10,6	9,5
Barcelone	4 609	7 733	596	9,3	9
Berlin	3 442	891	3 863	8,8	10,6
Bruxelles	952	161	5 913	13,4	11
Lisbonne	1 834	1 055	1 738	11,3	10,1
Madrid	5 022	7 995	628	9,6	7,4
Milan	3 733	1 983	1 883	8,9	8,9
Munich	1 231	311	3 958	10,2	10,1
Rome	3 792	5 352	709	9	9,3
Stockholm	1 754	6 490	270	11,8	9
Vienne	1 600	415	3 855	9,7	11,5

Source : Eurostat

▪ **Mais Paris est encore très densément peuplé, ce qui reste un atout en termes économiques**

La densité de population, appuyée sur un puissant réseau de transports, est en atout en termes économiques.

Par rapport aux trois autres grandes villes mondiales, Londres, New York et Tokyo, Paris apparaît comme une ville très densément peuplée. Le graphe 1 montre que dans sa partie centrale (arrondissements 1 à 10, 23 km²), sa densité de peuplement est de l'ordre de 20 000 habitants au km², contre 6 200 à Londres (Central Statistical Area, 27 km²) et à peine inférieure à celle de Manhattan (24 600 habitants au km² dans les 22 km² de Manhattan au sud de la 59^{ème} Rue).

A une autre échelle permettant la comparaison (tableau 3), les 82 km² construits de la Ville de Paris ont encore la même densité de 20 000 habitants alors que les 87 km² du centre de Tokyo n'ont qu'une densité de 12 000 habitants au km²... Les 40 000 habitants au km² du XI^{ème} en font une des zones les plus densément peuplées du monde juste derrière le quartier central de Hong-Kong...

Cette densité de peuplement est, aux yeux de nombreux économistes, une chance pour Paris et pour les grandes villes du Monde en général. Les économies réalisées en transport (notamment collectifs), en accessibilité des différents marchés (de l'emploi, de la consommation, de la culture,...) expliquent largement la richesse de ces grandes villes.

La densité d'un énorme marché de spectateurs proches fait ainsi, par exemple, que Paris est la ville du monde qui offre instantanément le plus grand nombre de films de cinéma du monde. Une analyse⁷ menée par une équipe d'économistes franco-britannique (dont l'auteur), pour le compte de la "Mairie" de Londres (Corporation of London) a montré que l'accessibilité largement supérieure à Paris qu'à Londres, du fait des différences de densité et d'efficacité des systèmes de transport entre les deux villes expliquait un fort différentiel, en faveur de Paris, de productivité entre les deux villes (c'est-à-dire de capacité à créer des richesses), de l'ordre de 4,5 % de valeur ajoutée par employé. La question de la fluidité des transports, particulièrement d'actualité aujourd'hui, qui permette à la ville de bénéficier de ses avantages de densité est donc un important enjeu actuel et à venir de Paris.

▪ **L'équilibre entre la population et l'emploi présente d'ailleurs d'autres avantages**

Fonctions productives et d'habitat ne font pas que cohabiter ou se concurrencer dans les villes. Elles interagissent aussi fortement. La présence de population constitue un puissant stimulant, par la demande, en faveur des activités de services aux particuliers. On sait que ces activités de service aux ménages -de la femme de ménage au médecin de ville en passant par les commerçants et artisans- ont été à l'origine du plus gros de la création d'emploi en France cette dernière décennie. Ces secteurs ont encore la double caractéristique :

- (i) d'être largement ouverts aux actifs peu qualifiés (dont le niveau d'emploi a retrouvé aujourd'hui grâce aux services aux particuliers le niveau qu'il avait en 1982),

⁷ Eil-Cebr (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales et Centre for Economics and Business Research Ltd) *Two Great Cities : a comparison of the economies of London and Paris*. Publié par la Corporation of London. London School of Economics-Université Paris 12. Aout 1997.

Tableau 4 : l'évolution de la population des arrondissements de Paris entre 1975 et 1999. Arrondissements regroupés en cinq zones.

	Population 1975	Population 1982	Population 1990	Population 1999
Paris centre nord & ouest (a)	172 719	150 249	137 931	131 625
Paris centre sud & est (b)	279 398	248 623	239 380	225 676
Paris sud-est (c)	303 980	308 833	301 355	308 124
Paris ouest (d)	759 080	713 151	692 312	680 839
Paris nord-est (e)	781 462	755 387	781 445	778 982
Paris	2 296 639	2 176 243	2 152 423	2 125 246
	Δ 1975-99	Δ1990-99	Δ 1975-99	Δ1990-99
Paris centre nord & ouest	-41094	-6 306	-24%	-5%
Paris centre sud & est	-53 722	-13 704	-19%	-6%
Paris sud-est	4 144	6 769	1%	2%
Paris ouest	-78 241	-11 473	-10%	-2%
Paris nord-est	-2 480	-2 463	0%	0%
Paris	-171 393	-27 177	-7%	-1%

Source : Insee

Note : (a) : I, II, VIII et IX ; (b) : III, IV, V, VI et VII ; (c) : XII et XIII ; (d) : XIV, XV, XVI et XVII ; (e) : X, XI, XVIII, XIX et XX.

Tableau 5 : l'évolution de la population des arrondissements de Paris entre 1975 et 1999. En pourcentage.

	Δpop 75-99 en %		Δpop 75-99 en %
Paris 8 ^{ème}	-27%	Paris 5 ^{ème}	-13%
Paris 1 ^{er}	-26%	Paris 18 ^{ème}	-12%
Paris 2 ^{ème}	-25%	Paris 14 ^{ème}	-11%
Paris 4 ^{ème}	-24%	Paris 11 ^{ème}	-6%
Paris 7 ^{ème}	-23%	Paris 10 ^{ème}	-4%
Paris 9 ^{ème}	-20%	Paris 12 ^{ème}	-3%
Paris 6 ^{ème}	-20%	Paris 15 ^{ème}	-2%
Paris 3 ^{ème}	-17%	Paris 20 ^{ème}	4%
Paris 16 ^{ème}	-17%	Paris 13 ^{ème}	5%
Paris 17 ^{ème}	-13%	Paris 19 ^{ème}	20%

Source : Insee

– et (ii) d'amortir les chocs conjoncturels liés au cycle accéléré de croissance-récession que l'on a connu depuis 25 ans en France. Il serait important de prendre la mesure de ces mécanismes à Paris, dès que les données du RP 1999 sur les secteurs et les qualifications de l'emploi (au lieu de travail) seront disponibles. Cela permettra d'apprécier le niveau de ces services, leur liens respectifs avec la population résidant à Paris et celle résidant en banlieue (Paris "exporte" en effet une partie de ses services à la population vers le reste de la région voire au delà), la contribution de ces services au maintien ou au retour à l'emploi des actifs peu qualifiés parisiens, et plus généralement la force du rôle d'amortisseur qui vient d'être évoqué.

▪ **Deux autres évolutions de la population sont encore à retenir pour cerner le dynamisme économique de Paris**

Paris reste une ville jeune, si on la compare aux autres grandes villes européennes.

Avec près de 275 000 naissances entre 1990 et 1999 Paris a un taux de natalité plus élevé que la plupart des autres villes européennes (tableau 3).

Par ailleurs, quand on la compare à la France entière, Paris apparaît, de loin, comme le département dans lequel la classe d'âge des 20 à 40 ans est la plus présente : 36 % de la population 1999, contre une moyenne de 28 % sur la France entière. Comparée aux autres grandes communes-centres françaises, Paris fait nettement mieux que Marseille (29 %) ou Nice (26 %), mais quand même moins que Lille (44 %), Toulouse (41 %), Montpellier (40 %) ou même Lyon (37 %). La sur-représentation de cette classe d'âge, professionnelle et potentiellement ou actuellement active, à Paris tient largement à la présence d'universités et aussi à la sous-représentation des plus jeunes (moins de 20 ans) et des plus âgés (plus de 60 ans).

Cette relative jeunesse de la population parisienne constitue, à différents titres, un atout pour la ville. Une population et des actifs jeunes impliquent un meilleur niveau de formation, d'innovation et de créativité (au même titre que du capital productif neuf). Cet avantage pour les activités a aussi son revers pour les actifs plus âgés dont on verra (particulièrement en ce qui concerne les actifs masculins de plus de 50 ans) qu'ils souffrent d'un sur-chômage à Paris par rapport à la moyenne nationale. Au delà des fonctions productives, l'occupation symbolique de Paris par des populations jeunes -notamment mais pas seulement étudiantes- contribue à son image de ville "branchée", animée nuit et jour, et constitue un élément important de son attractivité (à une époque où la tendance cocoon pousse beaucoup de jeunes ménages à préférer la vie des villes de Province).

Le peuplement se déplace, en faveur de l'est et au détriment du centre et de l'ouest de la ville

La plupart des arrondissements sont touchés par la réduction de la population de Paris. Regroupés en cinq zones (tableau 4, ci-joint), on voit que c'est le centre qui a été relativement le plus touché par ces réductions de populations et que seule la zone sud-est enregistre une faible croissance de sa population. Une analyse plus détaillée montre que les seuls arrondissements à croître dans la période 1975-1999 sont le XIX^{ème} (+ 28 500 habitants), le XIII^{ème} (+ 8 500) et le XX^{ème} (+ 7 400), ces arrondissements de l'est parisien ayant été le théâtre de grandes opérations d'urbanisme durant cette période.

Tableau 6 : l'évolution de l'emploi à Paris et dans les 9 plus grandes communes centres françaises entre 1982 et 1999.

	Emplois 1999	Δ1982-90	Δ1990-99
Paris	1 656 000	7 400	-159 300
9 communes centres	1 588 900	39 400	12 900

Source : Insee

Tableau 7 : L'emploi à Paris, dans le reste de l'Ile de France et de la France. 1982-1999

	Emplois 82	Emplois 90	Emplois 99
Ile de France	4 704 744	5 075 982	5 042 724
Ile de France hors Paris	2 896 792	3 260 637	3 386 688
Paris	1 807 952	1 815 345	1 656 036
Province	16 664 628	16 996 716	17 731 582
France	21 369 372	22 072 698	22 774 306
Ile de France en % France	22,0%	23,0%	22,1%
Paris en % Ile de France	38,4%	35,8%	32,8%

Source : Insee

Tableau 8 : L'évolution de l'emploi à Paris, dans le reste de l'Ile de France et de la France. 1982-1999

	Δ 82-90	Δ 90-99	Δ 82-99	Δ 82-90	Δ 90-99	Δ82-99
Ile de France	371 238	-33 258	337 980	7,9%	-0,7%	7,2%
Ile de France hors Paris	363 845	126 051	489 896	12,6%	3,9%	16,9%
Paris	7 393	-159 309	-151 916	0,4%	-8,8%	-8,4%
Province	332 088	734 866	1 066 954	2,0%	4,3%	6,4%
France	703 326	701 608	1 404 934	3,3%	3,2%	6,6%

Source : Insee

Sur la dernière décennie, 1990-1999, le XIX^{ème} continue à croître (+ 7 700), le XIII^{ème} aussi mais très modestement (+ 450), mais aussi le XII^{ème} qui enregistre un net regain (+ 6 300) ainsi que le XV^{ème} (+ 1 400). Dans les autres arrondissements, qui n'ont pour la plupart pas fait l'objet de grandes opérations de construction de logements, les pertes de population sont sérieuses : en gros du quart de la population 1975 dans les arrondissements centraux du I^{er}, du II^{ème}, du IV^{ème}, du VII^{ème} et du VIII^{ème}. De façon générale, c'est le centre de Paris et la partie ouest qui enregistrent le plus gros des pertes de population, alors que l'est et le nord se développent ou se maintiennent (tableau 5).

On assiste donc, derrière le recul démographique global de Paris, à un déplacement significatif du peuplement parisien en faveur des quartiers de l'est de la ville, sur lequel il faudra se prononcer.

B - PARIS A PERDU BEAUCOUP D'EMPLOIS CES DERNIERES ANNEES : TENDANCE STRUCTURELLE OU EFFET DE CONJONCTURE ?

- **La perte d'emplois est importante si on la compare à d'autres grandes villes françaises**

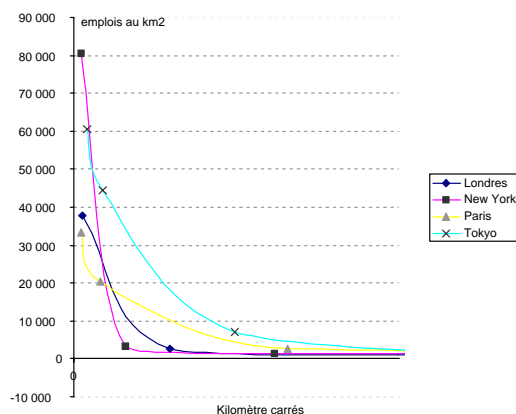
On dispose de données sur les grandes villes françaises qui permettent de mieux qualifier une autre originalité des évolutions parisiennes (tableau 6). Les neufs plus grandes communes-centre françaises de plus de 200 000 habitants enregistrent des performances d'emploi nettement meilleures que celles de Paris : entre 1982 et 1990, elles enregistrent un gain de près de 40 000 emplois quand Paris n'en gagne que 7 400. C'est entre 1990 et 1999 que la divergence de comportement est la plus marquée, avec – 160 000 emplois à Paris contre + 13 000 dans les neuf autres grandes villes.

A une échelle plus large (tableaux 7 et 8), on observe un infléchissement de la position relative de la région Ile de France dans l'emploi français qui va se combiner avec la perte de poids de l'emploi parisien en Ile de France. La période des années 1980, notamment la deuxième moitié de la décennie, avait été marquée par la "métropolisation" triomphante que l'on a pu observer dans la plupart des grandes villes du monde : l'Ile de France capte plus de la moitié des créations nettes d'emploi françaises entre 1982 et 1990. Dans ce contexte, l'essentiel du gain va à la banlieue : 98 % des 371 000 créations nettes d'emplois échappent à la ville. Son poids dans l'emploi francilien (et dans les bases de TP) en est réduit d'autant, et passe de 38,4 % à 35,8 %.

La période des années 1990 a des effets plus complexes sur la géographie de l'emploi français. Alors que les acteurs politiques s'étaient émus du "rapt" francilien sur l'emploi national –ce qui avait notamment conduit à la "loi Pasqua" de 1995 sur l'aménagement du territoire– la polarisation de l'emploi que la plupart des experts présentaient comme une fatalité n'accompagne pourtant pas la belle phase de croissance de la deuxième moitié des années 1990, au contraire. L'Ile de France perd 33 000 emplois entre 1990 et 1999 quand la province en gagne 735 000 dans le même temps.

Le poids de l'Ile de France dans l'emploi français revient aujourd'hui à son niveau de 1982. Mais dans le même temps, la part de Paris dans l'emploi francilien continue de décroître, et de façon accélérée. Quand l'Ile de France perd globalement 33 000 emplois, 160 000 disparaissent à Paris (ce qui signifie que l'Ile de France hors Paris a enregistré une croissance de l'ordre de 127 000 emplois).

Graphe 2 : Densités d'emplois dans quatre grandes villes du monde.
Années 90.



Source : D'après Llewelyn--Davies, UCL Barlet Planning, Comedia, "Four World Cities", juin 1996, table 2,2 p.20

Tableau 9 : l'évolution de l'emploi dans les arrondissements de Paris entre 1990 et 1999. Arrondissements regroupés en cinq zones.

	emploi 1990	emploi 1999	Δ 1990-99	Δ 1990-99
Paris centre nord & ouest	534 951	385 512	-149 439	-27,9%
Paris centre sud & est	292 467	239 298	-53 169	-18,2%
Paris sud-est	184 310	215 098	30 788	16,7%
Paris ouest	446 550	446 432	-118	0,0%
Paris nord-est	357 067	369 696	12 629	3,5%
Paris	1 815 345	1 656 036	-159 309	-8,8%

Source : Insee

Note : (a) : I, II, VIII et IX ; (b) : III, IV, V, VI et VII ; (c) : XII et XIII ;
(d) : XIV, XV, XVI et XVII ; (e) : X, XI, XVIII, XIX et XX.

La position de Paris dans sa région se dégrade donc continuellement, aussi bien dans le contexte de polarisation de l'emploi des années 1980, dont elle ne bénéficie pas, que dans le contexte de redéploiement des emplois en province entre 1990 et 1999, qu'elle subit plus que les autres départements de la région. Sa part dans l'emploi régional passe ainsi de 38,4 % en 1982 à 32,8 % en 1999.

- **Paris est également peu dense en emplois, si on le compare à d'autres centres de métropoles mondiales**

Paris perd 150 000 emplois depuis 1982, dont la plupart depuis 1990. Sur les dernières décennies Paris perd pratiquement autant d'emplois que d'habitants, mais à des rythmes différents : le gros de la perte de population se fait sur la période 1975-1982 et se continue à un rythme moindre depuis alors que la perte d'emplois est massive entre 1990 et 1999, après un léger gain (7 500 emplois) entre 1982 et 1990.

On dispose de peu de données d'emploi sur les grandes villes du monde auxquelles on puisse rapporter cette tendance parisienne. Des données déjà anciennes et qu'il faut interpréter avec prudence en ce début du XXI^{ème} siècle, montrent qu'entre 1980 et 1991 la partie centrale de Londres a vu son emploi stabilisé, la partie centrale de Tokyo l'a fortement augmenté tandis que Manhattan perdait de l'ordre de 7 % de ses emplois entre 1984 et 1994 (c'est à dire avant de connaître le renouveau de la ville auquel on a pu assister depuis).

On peut cependant observer que si la densité de peuplement de Paris comparée aux trois autres grandes villes mondiales (Graphe 1, plus haut) est très élevée (deuxième après Manhattan), sa densité d'emplois au centre est nettement la plus faible. Dans la deuxième moitié des années 1990 (graphe 2), Londres (les 27 km² du centre) a une densité d'emplois de l'ordre de 38 000, Manhattan (22 km² au sud de la 59^{ème} rue) de plus de 80 000, alors que les dix premiers arrondissements parisiens (23 km²) n'ont "que" 33 000 emplois au km². La partie centrale de Tokyo (42 km²) a une densité de 61 000 emplois, et les six quartiers centraux (*central wards*), pour 87 km², enregistrent une densité de l'ordre de 44 000 emplois contre 21 000 pour l'ensemble de la ville de Paris (82 km²)....

En bref, si Paris est une métropole mondiale, elle n'en a pas la densité d'activité au centre (même au sens large, on l'a vu). Au contraire, on peut parler ici d'une exception parisienne.

- **Cette baisse de l'emploi affecte différemment les secteurs géographiques et les catégories d'activité**

L'emploi paraît se rééquilibrer en faveur de l'est et au détriment du centre

Cette réduction massive de l'emploi parisien sur la dernière période intercensitaire a affecté très différemment les différents arrondissements. Le tableau 9, qui donne des résultats pour des agrégations d'arrondissements en cinq grandes zones rend compte du fait que le choc a été presque exclusivement subi par les arrondissements centraux de Paris et peu ou pas par ceux de la périphérie.

C'est le II^{ème} arrondissement qui est le plus affecté : il perd 31 000 emplois, soit 35 % des 88 500 qu'il avait en 1990. Le I^{er} et le III^{ème} perdent à eux deux de l'ordre du quart de leur emploi, soit près de 30 000 emplois aussi. Le VI^{ème}, le VIII^{ème} et le IX^{ème} ont le même taux de réduction de leur emploi de -27 %, soit à eux trois

**Tableau 10 : l'évolution de l'emploi entre 1989 et 1999,
par type, à Paris, dans le reste de l'Ile de France et en Province.**

Paris	emploi total	emploi non salarié	Emploi salarié	emploi salarié privé	emploi salarié public	non salariés en % total	salariés en % total	Salariés privés en % total	salariés publics en % total
1989	1 811 856	124 121	1 687 735	1 264 485	423 250	6,9%	93,1%	69,8%	23,4%
1999	1 615 149	105 220	1 509 929	1 082 025	427 904	6,5%	93,5%	67,0%	26,5%
1989-1999	-196 707	-18 901	-177 806	-182 460	4654				
1989-1999 en %	-11%	-15%	-11%	-14%	1%				

Reste de l'Ile de France

1989	3 255 804	234 403	3 021 401	2 265 486	755 915	7,2%	92,8%	69,6%	23,2%
1999	3 522 629	202 464	3 320 165	2 433 089	887 076	5,7%	94,3%	69,1%	25,2%
1989-1999	266 825	-31 939	298 764	167 603	131 161				
1989-1999 en %	8%	-14%	10%	7%	17%				

Province

1989	17 169 309	2 598 918	14 570 391	10 244 647	4 325 744	15,1%	84,9%	59,7%	25,2%
1999	18 222 850	2 167 253	16 055 597	10 917 011	5 138 586	11,9%	88,1%	59,9%	28,2%
1989-1999	1 053 541	-431 665	1 485 206	672 364	812 842				
1989-1999 en %	6%	-17%	10%	7%	19%				
Paris /IdF 1989	35,8%	34,6%	35,8%	35,8%	35,9%				
Paris /IdF 1999	31,4%	34,2%	31,3%	30,8%	32,5%				
IdF /Fr. 1989	22,8%	12,1%	24,4%	25,6%	21,4%				
IdF /Fr. 1999	22,0%	12,4%	23,1%	24,4%	20,4%				

Source : Insee Ile de France, Dossiers n°39 *L'emploi salarié et non salarié en Ile de France de 1989 à 1998*, Février 2001. Et, sur l'année 1999 : Insee, *L'emploi départemental 1999*. CD Rom.

Note : les estimations d'emploi 1999 ne correspondent pas parfaitement au total de l'emploi du recensement de 1999. Cette différence, faible et de l'ordre de 2,5 % (40 000 emplois parisiens), tient aux incertitudes des calculs de l'Insee dérivant de l'exploitation de différents fichiers. Ces données ont cependant l'avantage d'être présentées avec un découpage sectoriel que ne fournit pas encore, en Octobre 2001, l'exploitation du RP.

une réduction de près de 120 000 emplois. L'évolution du VII^{ème} illustre le fait que l'emploi public ne constitue pas forcément une protection contre des réductions d'emploi : il en perd plus de 16 000...

Les arrondissements de l'ouest sont peu affectés par les évolutions (le XVII^{ème} et le XV^{ème} gagnent 11 500 emplois quand le XVI^{ème} en perd 11 000...). En revanche, les grands gagnants sont les arrondissements de l'est : le XII^{ème} et le XIII^{ème}, évidemment, dans lesquels l'immobilier professionnel s'est développé fortement dans la décennie passée et qui augmentent au total leur emploi de plus de 30 000 unités, les XIX^{ème} et surtout le XX^{ème} avec près de 18 000 emplois supplémentaires. Le XVIII^{ème} a des performances plus modestes mais positives, avec un gain de près de 5 000 emplois. On assiste donc à un début de rééquilibrage de l'activité parisienne avec une réduction au centre, une stabilisation à l'ouest et un gain important à l'est.

On peut observer, avec prudence, que si les nouveaux espaces professionnels parisiens, à l'est mais aussi sur les bords de Seine à l'ouest, n'avaient pas accueillis de nouvelles activités et compensé les pertes du centre, c'est à un solde de l'ordre de 200 000 emplois perdus que Paris aurait été confronté en 1999.

Il faut cependant rappeler qu'une partie de ces emplois perdus dans les quartiers centraux n'a fait que se déplacer dans Paris (on pense notamment au ministère des Finances qui a été transféré à Bercy). Mais tout cela n'a pas été qu'effets de déplacement entre arrondissements et la décennie se solde bien par une perte nette totale de 160 000 emplois à Paris...

L'analyse à partir du recensement de l'Insee, sur les seules années 1990 et 1999, voile les effets complexes liés au retournement de conjoncture que l'on a enregistré à Paris –comme en France mais plutôt plus qu'ailleurs dans le pays–, faisant succéder une période de récession sévère à une autre, de croissance soutenue. 1990 était un point haut de la phase de croissance de la fin des années 1980 et en 1999, l'économie française et parisienne n'avait pas encore pleinement engrangé les effets positifs de la croissance sur l'emploi et le chômage, dont les effets les plus puissants ont été enregistré en 2000 (année pour laquelle on ne dispose pas de données d'emploi).

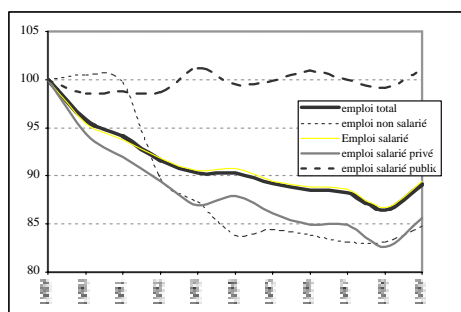
Les pertes d'emploi privées ne sont pas compensées par une hausse de l'emploi public

L'emploi public a été un puissant amortisseur des turbulences de l'emploi français ces dernières décennies. Et cet amortisseur a d'abord bénéficié à la province. Par rapport à une création nette totale de 1,1 million d'emplois entre 1989 et 1999, le secteur public (administration, éducation, santé selon la nomenclature de l'Insee en 40 secteurs) en a créé 950 000... Il est vrai que dans le même temps on enregistre une perte de près de 500 000 emplois non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants) ce qui fait que l'emploi salarié privé a lui aussi progressé, mais de seulement 660 000 emplois.

Cette augmentation forte de l'emploi public a largement joué en faveur du développement de l'emploi en province (tableau 10) : il y augmente de 19 %, soit de l'ordre de 670 000 emplois, entre 1989 et 1999. Il augmente aussi dans le reste de l'Île de France de 17 %, soit de 131 000 emplois.

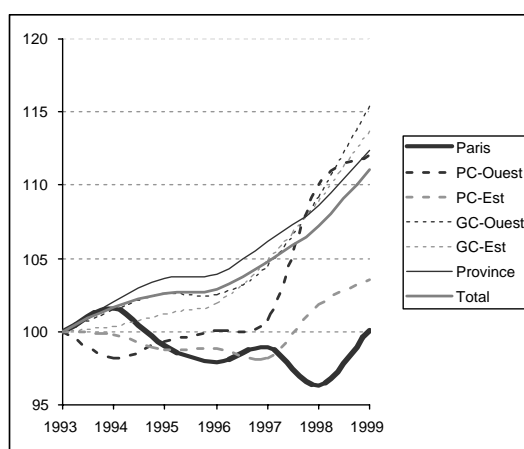
Mais il n'augmente pratiquement pas à Paris où il ne croît que de 1 %, soit 4 650 emplois. En 1999, l'emploi public représente 26,5 % de l'emploi parisien et 28,2 % de celui de province (et 25,2 % de celui du reste de l'Île de France) !

Graphe 3 : Evolutions comparées des types d'emplois parisiens entre 1989 et 1999.
 En indice (100 = emploi 1989)



Source : Insee Ile de France, Dossiers n°39 *L'emploi salarié et non salarié en Ile de France de 1989 à 1998*, Février 2001. Et, sur l'année 1999 : Insee, *L'emploi départemental 1999*. CD Rom.

Graphe 4 : L'évolution de l'emploi salarié privé 1993-1999.
 Paris, Petite Couronne Ouest (Hauts de Seine), Petite Couronne Est (Seine Saint Denis et Val de Marne), Grande Couronne Ouest (Yvelines), Grande Couronne Est (Seine et Marne), Province, France entière



Source : Unedic

Note : Il faut analyser avec prudence la phase 1997-1998, dans la mesure où c'est après cette dernière date que l'Unedic a modifié et amélioré l'appariement des salariés à leurs établissements...

Ce manque à gagner de la ville Paris en matière d'emplois publics, dans un contexte d'hémorragie de ses emplois privés, accentue encore sa mauvaise performance vis à vis des autres territoires qui ont à la fois engrangés de nouveaux emplois publics et de nouveaux emplois privés (la province "gagne" ainsi 813 000 emplois publics en plus des 672 000 emplois salariés privés qu'elle a créés).

L'emploi salarié privé et l'emploi non salarié déclinent au même rythme

On ne dispose pas encore, en octobre 2001, des exploitations du recensement 1999 sur l'emploi par secteur et qualification. On peut cependant déjà analyser l'évolution sectorielle, ces dernières années, de l'emploi salarié parisien, sur la base des fichiers de l'Unedic (graphes 3 et 4).

L'analyse de l'évolution 1993-1999 rend compte d'un léger sursaut de l'emploi salarié privé documenté par l'Unedic. L'emploi salarié parisien ne regagne pas ce qui a été perdu lors de la récession, et retrouve en gros en 1999 son volume de 1993, alors que les petites couronnes comme la province enregistrent des croissances de l'ordre de 10 à 15 % dans le même temps. Paris semble bénéficier, mais seulement avec retard, des effets favorables de la croissance sur l'emploi (+ 47 000 emplois entre 1998 et 1999), ce qui n'est pas le cas des Hauts de Seine qui enregistrent le plus fort gain sur 1997-1999 (+ 73 000 emplois). Il faudra analyser avec soin les données 2000 et voir si la forte embellie 1998-99 enregistrée par Paris se confirme...

Paris amplifie les baisses, mais ne profite pas pleinement des phases d'extension

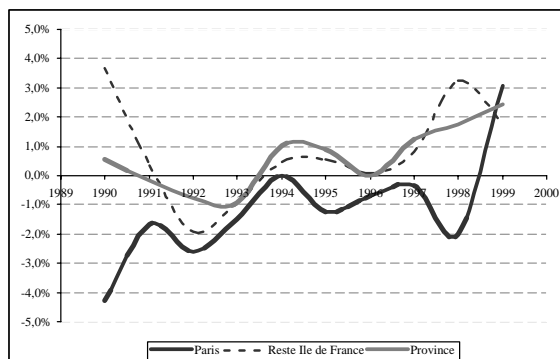
L'économie parisienne est soumise à des fluctuations, voire des turbulences, bien plus fortes que celles enregistrées par l'économie nationale. De façon générale, les économies métropolitaines accélèrent les mouvements liés aux retournements de conjoncture, selon un effet, dit "d'accélération", bien connu des économistes industriels. En période de croissance, les secteurs tournés vers la demande des entreprises enregistrent une croissance supérieure au reste de l'économie (fabrication de biens de production ; machines outils, avions, etc.... et aussi services aux entreprises) et, en période de récession subissent plus sévèrement la réduction de leur demande.

Ce mécanisme a été observé sur les grandes villes mondiales et analysé plus finement encore sur les cas des agglomérations de Londres et Paris⁸. Le graphe 5 rend compte, pour les années passées des taux annuels d'évolution respectifs de l'emploi à Paris, dans le reste de l'Ile de France et en province. On y voit que le reste de l'Ile de France enregistre des évolutions du même type que celles de la province, mais plus accentuées.

Le modèle de l'accélérateur est bien présent. En revanche, Paris, semble avoir des évolutions plus erratiques (graphe 5) : perdant bien avant et beaucoup plus d'emplois en début de période –avant et lors de la récession et de la crise immobilière du début des années 1990–, suivant en gros la tendance sur la période 1991-97, mais toujours avec des taux inférieurs à 0 % alors que le reste de l'Ile de France et la province émergent avec des taux positifs.

⁸ Ciel-Cebr (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales et Centre for Economics and Business Research Ltd) *Two Great Cities : a comparison of the economies of London and Paris*. Publié par la Corporation of London. London School of Economics-Université Paris 12. Aout 1997

Graphe 5 : Taux de variation annuel de l'emploi total. 1989-1999.
Paris, reste de l'Ile de France et Province



Il faut attendre l'année 1998-1999 pour que Paris, après un choc sur 1997-1998, rejoigne le taux de croissance nette de l'emploi des autres espaces...

On l'impression d'assister à une sorte de mécanisme conjoncturo-structurel qui fait que :

- (i) Paris subit plus que d'autres espaces les récessions,
- (ii) mais –les chocs conjoncturels accélérant les évolutions structurelles, notamment via le marché immobilier– ne tire pas profit des phases d'expansion du fait de cette accélération des changements structurels...

▪ **Apprécier le poids respectif des facteurs d'évolution de l'emploi**

Les tendances qui expliquent cette évolution de l'emploi parisien sont multiples. Il est difficile d'en démêler les influences respectives.

Peuvent cependant être cités :

- les effets de conjoncture plus ou moins sensibles selon la structure sectorielle de l'économie des territoires : les industries de bien d'équipement, l'industrie du luxe ou le secteur immobilier, par exemple, sont plus sensibles à des variations de la croissance que des secteurs comme la boulangerie... La composition sectorielle de Paris influe donc largement sur sa capacité à accentuer ou à amortir les chocs conjoncturels ;
- les effets structurels macro-économiques qui affectent durablement, en positif comme en négatif, certains secteurs : la banque, par exemple, perd de l'emploi partout en France à l'occasion de sa restructuration ;
- les effets de concurrence entre l'Île de France et les grandes villes de province qui fait que certains secteurs traditionnellement franciliens tendent à se développer dans des grandes villes aujourd'hui plus développées et mieux insérées dans l'économie française, européenne ou mondiale, notamment dans le secteur en expansion des services aux entreprises ;
- les effets de déplacement au sein de l'Île de France, qui font que certains secteurs quittent la capitale pour se porter vers les Hauts de Seine ou l'Est parisien, comme c'est par exemple le cas pour la publicité ou l'audiovisuel...

Faire la part, dans le détail des différents métiers, de chacun de ces mécanismes n'est pas l'ambition de ce bref rapport. On peut cependant éclairer les grandes lignes des mécanismes à l'œuvre grâce à une analyse "structurelle-résiduelle" sur l'emploi 1993-1999. Le principe en est simple et consiste à répondre pour chaque secteur parisien aux trois questions suivantes : quel aurait été son évolution s'il avait connu la même croissance que le même secteur dans la Petite Couronne Ouest ? dans la Petite Couronne Est ? ou en province ? Un tel exercice permet de repérer les performances de création nette d'emploi de Paris vis à vis de ces différents territoires.

Cependant globalement, un constat peut être fait : les performances de création nette d'emplois salariés privés de Paris sont faibles.

En annulant l'effet structurel de cette évolution, on voit que si chacun de ses secteurs avait crû au même rythme que leurs homologues des autres territoires, la ville aurait gagné beaucoup plus d'emplois qu'elle ne la fait. Ce n'est donc pas la nature et le poids des types d'activités parisiennes qui explique leur faible croissance : d'autres territoires, avec la même structure d'activité auraient fait mieux ou beaucoup mieux.

Tableau 11 : Analyse structurelle-résiduelle de l'évolution de l'emploi salarié privé parisien. 220 secteurs. La croissance qu'aurait connu l'emploi parisien si chacun de ses secteurs avait cru au même rythme que les secteurs d'autres territoires : Petite Couronne Ouest, petite Couronne Est, province.

		Comme PC-Ouest	Comme PC-Est	Comme province
cce Paris 93-99 en nbre		422 362	428 294	232 573
cce Paris 93-99 en %		33%	34%	18%
	Paris	PC-Ouest	PC-Est	Province
cce réelle 93-99 en nbre		854	77 844	21 609
cce réelle 93-99 en %		0,07%	12,0%	3,5%

Tableau 12 : Performances comparées de création nette d'emplois salariés privés 1993-1999. Performances parisiennes par rapport à celle de la Petite Couronne Ouest (PCO), la Petite Couronne Est (PCE) et la province

Paris meilleur que :	Paris moins bon que :	Nombre de secteurs	Emploi parisien 1999	Part dans l'emploi parisien 1999	Croissance 93-99	Croissance 93-99
PCO, PCE, Province		35	15 043	1,2%	3 609	32%
PCO, PCE	Province	19	94 760	7,5%	1 335	1%
Province	PCO, PCE	13	149 225	11,8%	33 739	29%
PCE	PCO, Province	21	97 450	7,7%	-13 372	-12%
PCE, Province	PCO	10	6 278	0,5%	1 759	39%
PCO	PCE, Province	33	168 369	13,3%	-4 045	-2%
PCO, Province	PCE	5	17 447	1,4%	7 979	84%
	PCO, PCE, Province	89	715 707	56,6%	-30 149	-4%

Source : Unedic

Le tableau 11 rend compte des jeux complexes dans lesquels est prise l'économie parisienne. On peut en tirer trois leçons globales :

- les secteurs parisiens "font" beaucoup moins bien que leurs homologues de province et surtout de la Petite Couronne ;
- le plus gros de l'effet de déstabilisation de la position parisienne vient de la Petite Couronne plutôt que de la province : le différentiel de croissance des secteurs est pratiquement du simple au double entre la petite Couronne et la province ;
- les Petites Couronnes Est et Ouest ont des performances sectorielles globales, dans les secteurs qui concernent Paris, à peu près équivalentes entre elles, et même légèrement supérieures pour l'Est. Si quantitativement beaucoup des grands secteurs intéressant Paris se trouvent aujourd'hui à l'Ouest, pour autant l'Est qui en est moins doté (d'où un taux de croissance réelle inférieur à celui de la Petite Couronne Ouest) enregistre des performances plutôt supérieures.

On voit donc se former une image d'une économie parisienne vivement concurrencée dans ses domaines d'activité, par la province mais surtout ses périphéries. Le résultat le plus frappant étant la sur-performance, dans ces secteurs, de l'Est parisien (tableau 12).

Une analyse sectorielle plus détaillée peut permettre de donner de la chair à ce que sont ces "déstabilisations" et leur nature. On trouvera en annexe cette analyse, par grands secteurs, de l'évolution de l'emploi parisien en relation avec celle de ses espaces concurrents.

C - VERS UNE EVOLUTION DES DOMINANTES DE L'ACTIVITE PARI-SIENNE

- **Plus d'établissements quittent Paris pour le reste de l'Ile de France que l'inverse... La géographie de ces déplacements est liée à la nature des entreprises**

Il est difficile de documenter précisément les déplacements d'établissements qui sont en cours actuellement et qui ont eu lieu récemment entre Paris et les autres parties du territoire francilien et français.

Parce que d'une part, le déplacement de l'activité dans l'espace ne consiste pas seulement en déplacement d'établissements mais procède aussi d'un jeu de disparitions-crétions dont le statut conceptuel est peu clair (effets de déplacement ou de différentiels de dynamisme ou les deux à la fois ? Est ce les mêmes actifs qui vont des établissements disparus aux nouveaux ? etc.).

L'autre difficulté tient au fait que l'Insee, du fait des charges de mise en œuvre et de traitement du recensement, n'a pu, depuis 1998, entretenir son fichier "Bridge" sur les déplacements d'établissements. On dispose cependant d'une analyse de ce fichier sur la période 1987-1996 réalisée par l'Observatoire du Développement Economique de la Mairie de Paris. Cette analyse ne porte que sur les seuls grands établissements (plus de 50 salariés), ce qui en limite la portée, mais permet de tracer les tendances lourdes des déplacements d'activités parisiennes. On peut en tirer les leçons suivantes :

- dans la période, Paris est concerné par un quart des arrivées de grands établissements (267 établissements avec 103 000 emplois) et par la moitié des départs (553 établissements et 165 000 emplois). Ce sont les arrondissements les mieux dotés en immobilier d'entreprise qui concentrent l'essentiel des arrivées : II^{ème},

VIII^{ème}, XV^{ème}, XVI^{ème} et surtout du XVII^{ème}, tous arrondissements situés à l'ouest de la capitale.

- Les années 1991-1996 ont été marquées par une accélération de ces déplacements liée aux turbulences des marchés immobiliers et à l'explosion de l'offre en immobilier en banlieue, particulièrement à l'ouest. L'essentiel des départs proviennent du IX^{ème}, XV^{ème} et XVI^{ème} et VIII^{ème}.
- Paris est le seul département francilien dans lequel le solde arrivées-départ d'établissements soit négatif.
- Les secteurs pour lesquels l'hémorragie est la plus marquée sont les activités financières, les services aux entreprises ; les industries de bien d'équipement, la construction et le commerce.
- Les déplacements internes sont moins fréquents à Paris que dans les autres départements.
- Le plus gros (2/3 des délocalisation parisiennes) se sont portées vers les Hauts de Seine et sur un nombre de sites limités : la Défense et sa périphérie et le Val de Seine. L'autre tiers s'est porté vers le Val de Marne et la Seine Saint Denis. Même si faible, Paris capte les deux tiers des départs des Hauts de Seine.
- Les déplacements d'établissements se font généralement sur une courte distance, le principal trajet étant celui du VIII^{ème} arrondissement à la Défense.

L'ensemble de ces observations suggère la tendance à un redéploiement des activités parisiennes dans sa périphérie selon un modèle de zonage fonctionnel fortement intégré :

- (i) un échange –inégal– d'activité "business" avec la Défense et la constitution d'un Central Business District de la Concorde à la Défense,
- (ii) un déplacement des activités "informationnelles" vers le Val de Seine mais avec le maintien d'une forte intégration Paris-Boulogne-Issy le long de la Seine,
- (iii) un usage de l'est parisien pour le desserrement d'activités de production (au sens *soft* du terme par exemple pour l'audiovisuel en Plaine Saint Denis ou vers Bry-sur-Marne, plus *hard* en ce qui concerne notamment le textile...).

On verra plus bas que l'analyse des spécialisations parisiennes et de leur évolution renforce cette idée :

- (i) d'un redéploiement de l'activité "business" vers la périphérie,
- (ii) de la faible présence et de la réduction des secteurs banals à Paris,
- (iii) mais du maintien et du développement de fortes spécialisations assises sur la qualité et la densité parisienne et qui ne sont pas ou sont moins pénalisées par l'absence d'offre immobilière.

▪ L'activité parisienne est très fortement spécialisée

Une autre caractéristique frappante de l'économie parisienne tient à son caractère très spécialisé. Cette spécialisation est mesurée ici, pour une nomenclature en 220 secteurs de l'emploi salarié privé (Unedic), par des coefficients de localisation de ces secteurs à Paris et dans les cinq groupes d'arrondissements⁹.

Le plus gros de l'emploi parisien en 1993 se concentre dans 48 secteurs dont le coefficient de localisation est supérieur à 150 (ce qui signifie qu'ils sont 1,5 fois plus représentés à Paris qu'en France). 775 000 sur les 1,26 million de salariés privés parisiens travaillent dans ces secteurs de spécialisation, soit 61 % de la main

⁹ Le coefficient de localisation est le rapport du poids d'un secteur dans l'emploi total d'un territoire rapporté au poids de ce même secteur dans l'emploi national, le tout multiplié par 100.

Tableau 13 : Les trois grands secteurs de spécialisation parisien.
Regroupements des secteurs parisiens de la Naf 220 qui ont un coefficient de localisation supérieur à 150 en 1993.

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Paris	France	Part de Paris dans l'emploi français
Nombre								
Matière grise 1993	23 865	18 827	6 745	23 322	13 663	86 422	312 407	28%
1999	16 358	23 015	10 444	37 591	18 462	117 435	479 329	24%
Tradition 1993	56 762	51 144	14 405	40 203	39 597	202 111	1 020 489	20%
1999	57 017	49 726	14 568	47 256	40 782	209 349	1 117 124	19%
Business 1993	182 060	79 656	32 683	116 187	75 932	486 518	2 069 846	24%
1999	157 617	63 198	41 374	124 751	69 362	456 302	2 350 982	19%
Part dans l'emploi total 1999								
Création matière grise	4,8%	11,4%	8,3%	11,3%	7,3%	9,3%	3,2%	
tradition	16,7%	24,6%	11,6%	14,2%	16,2%	16,6%	7,5%	
Business	46,2%	31,3%	33,0%	37,5%	27,5%	36,1%	15,9%	
Total	68%	67%	53%	63%	51%	62%	27%	
Evolution 1993-1999								
Création matière grise	-31%	22%	55%	61%	35%	36%	53%	
tradition	0,4%	-2,8%	1,1%	17,5%	3,0%	3,6%	9,5%	
Business	-13,4%	-20,7%	26,6%	7,4%	-8,7%	-6,2%	13,6%	
Total	-12,1%	-9,1%	23,3%	16,6%	-0,5%	1,0%	16,0%	

Source : Unedic

Tableau 14 : les grands secteurs de spécialisation parisienne.
Part dans l'emploi salarié privé national, évolution 1993-1999

	Part de Paris dans l'emploi national	Δ 1993-99 France	Δ 1993-99 Paris	Δ 1993-99 France en %	Δ 1993-99 Paris en %
Info-presse-audiovisuel-édition	30%	53 284	7 944	28,7%	12,7%
Banque finance assurance	25%	-5 739	-25 057	-1,0%	-15,3%
Bijouterie	24%	176	659	1,6%	32,4%
Commerce de gros et de détail	21%	48 019	4 329	11,8%	4,8%
Vêtements-confection	20%	-50 761	-7 368	-33,5%	-27,0%
Informatique	20%	113 638	23 069	89,7%	96,8%
Business serv. Entrepr. Publicité	19%	130 112	-3 392	17,7%	-2,0%
Café-Hotels-restaurant	17%	99 201	9 618	22,1%	11,6%
Divers banals	16%	156 763	-1 767	19,9%	-1,1%
Total spécialisés	20%	544 693	8 035	16,0%	1,0%
Autres secteurs	4%	923 171	-5 813	9,3%	-1,2%

Source : Unedic

d'œuvre. Ils représentent globalement, en 1999, 20 % de l'emploi national de ces secteurs. Leur performance 1993-1999 (gain de 8 000 emplois) est positive alors que les secteurs de moindre spécialisation de Paris ont dans le même temps perdu de l'emploi (- 5 800). Ce qui explique qu'en 1999, la part de l'emploi parisien travaillant dans les secteurs de spécialisation passe à 62 % et même 63 %, si l'on rajoute les gros secteurs dont le coefficient de localisation a dépassé les 150 dans la période 1993-99, en quelque sorte les nouvelles spécialisations parisiennes, comme les entreprises d'enquête et sécurité (coef. de loc. 1993 : 140, 1999 : 165, avec 16 000 emplois parisiens en 1999), les transports maritimes et côtiers (de 144 à 169, 1 650 emplois). Cependant, cette position parisienne tend à s'éroder : quand ces secteurs ont globalement un taux de création nette de 1 %, la France fait 16 % dans les mêmes secteurs....

Le coefficient de localisation global de l'ensemble de ces 775 000 emplois et 48 secteurs est très élevé : 241 en 1993 et 233 en 199. Cela signifie qu'en moyenne les emplois de ces secteurs sont deux fois et demi plus représentés à Paris qu'en France. En revanche, les 490 000 autres emplois des autres secteurs –dont on a vu qu'ils perdent de l'emploi entre 1993 et 1999– ont un coefficient de localisation particulièrement bas, de l'ordre de 50.

On a donc affaire à une économie de grande spécialisation. Le tableau regroupe 13 ces secteurs par "paquets" cohérents, classés par ordre décroissant de spécialisation en 1999.

On retrouve globalement trois types d'activités très concentrées à Paris que l'on peut ranger, conventionnellement de la façon suivante (tableaux 13 et 14) :

- les activités créatrices et de matière grise (presse, édition, audiovisuel, informatique,...),
- les activités traditionnelles emblématiques de Paris (bijouterie, mode et confection, cafés-restaurants, commerces...),
- les activités métropolitaines orientées vers le business et la gestion (banque, services aux entreprises, services divers banals,...).

▪ **Un secteur traditionnel qui résiste et un basculement tendanciel d'une spécialisation "business" à une spécialisation "matière grise"**

Paris occupe aujourd'hui ces trois grandes fonctions de spécialisation qui se partagent dans la ville. Mais elles ont des évolutions contrastées et des localisations différenciées dans Paris. (voir le tableau détaillé 15, page suivante).

Leur poids est inversement proportionnel à leur dynamique de développement : Le plus gros "paquet" est constitué des activités orientées vers le business, qui occupent 36 % de l'emploi parisien en 1999, mais qui ont enregistré de sévères pertes entre 1993 et 1999 : - 6 %, alors que ces mêmes secteurs augmentaient de près de 14% leur emploi salarié en France.

Un gros secteur de spécialisation dans le business, mais en rapide rétractation

Les secteurs de la banque, l'assurance et plus généralement le secteur financier qui était la deuxième spécialisation parisienne en 1993, avec un coefficient de localisation de 315, régresse en spécialisation comme en emploi : le coefficient passe à 298 en 1999, ce qui laisse quand même à Paris le quart de l'emploi national de ces secteurs, et l'emploi "plonge" avec une destruction de 25 000 emplois dans la période (contre seulement 5 400 pour les mêmes secteurs dans la France

Tableau 15 : Les spécialisations parisiennes. 1993-1999. Regroupement de secteurs à partir de la NAF 220. Emploi salarié privé -Coefficients de localisation- Classement par ordre décroissant de spécialisation en 1999.

	1 993	1 993	1 993	1 993	1 993	1 993	1993
	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud- est	Paris ouest	Paris nord-est	Total	France
Info-presse-audiovisuel-édition							
emploi 1993	17 524	16 201	3 586	16 486	8 785	62 582	185 661
emploi 1999	15 681	17 562	3 921	24 514	8 848	70 526	238 945
coef loc 1993	342	522	228	386	253	357	
coef loc 1999	276	539	194	457	218	346	
Banque finance assurance							
emploi 1993	83 411	35 141	5 621	26 829	12 248	163 250	549 013
emploi 1999	67 570	23 514	9 463	28 015	9 631	138 193	543 274
coef loc 1993	550	383	121	212	119	315	
coef loc 1999	523	317	206	230	104	298	
Bijouterie							
emploi 1993	592	1 180	19	41	199	2 031	11 260
emploi 1999	922	1 531	13	43	181	2 690	11 436
coef loc 1993	190	627	20	16	94	191	
coef loc 1999	339	982	13	17	93	276	
Commerce de gros et de détail							
emploi 1993	25 887	21 452	5 586	18 939	17 748	89 612	407 888
emploi 1999	25 048	20 618	6 926	22 710	18 639	93 941	455 907
coef loc 1993	230	315	162	202	232	232	
coef loc 1999	231	332	180	222	240	241	
Vêtements-confection							
emploi 1993	5 594	10 462	858	900	9 429	27 243	151 613
emploi 1999	3 889	8 261	157	477	7 091	19 875	100 852
coef loc 1993	134	413	67	26	332	190	
coef loc 1999	162	601	18	21	413	231	
informatique							
emploi 1993	6 341	2 626	3 159	6 836	4 878	23 840	126 746
emploi 1999	677	5 453	6 523	13 077	9 614	46 909	240 384
coef loc 1993	181	124	295	234	205	199	
coef loc 1999	214	166	321	243	235	229	
Business serv. Entrepr. Publicité							
emploi 1993	64 436	21 475	15 066	45 818	22 076	168 871	733 377
emploi 1999	64 323	20 117	12 324	50 588	18 127	165 479	863 489
coef loc 1993	318	175	243	271	161	244	
coef loc 1999	313	171	169	261	123	225	
Café-Hotels-restaurant							
emploi 1993	24 689	18 050	7 942	20 323	12 221	83 225	449 728
emploi 1999	27 158	19 316	7 472	24 026	14 871	92 843	548 929
coef loc 1993	199	240	209	196	145	196	
coef loc 1999	208	258	161	195	159	198	
Divers banals							
emploi 1993	34 213	23 040	11 996	43 540	41 608	154 397	787 456
emploi 1999	25 724	19 567	19 587	46 148	41 604	152 630	944 219
coef loc 1993	157	175	180	240	282	207	
coef loc 1999	115	152	245	218	259	189	
Coef loc plus de 150 à Paris en 1993							
emploi 1993	262 687	149 627	53 833	179 712	129 192	775 051	3 402 742
emploi 1999	230 992	135 939	66 386	209 598	128 606	783 086	3 947 435
coef loc 1993	280	263	187	229	203	241	
coef loc 1999	246	253	199	237	191	233	
Autres secteurs							
emploi 1993	105 947	73 331	59 039	127 632	120 847	486 796	9 944 296
emploi 1999	109 882	66 115	58 841	122 643	123 502	480 983	10 867 467
coef loc 1993	39	44	70	56	65	52	
coef loc 1999	43	45	64	50	67	52	

Source : Unedic

entière !), soit un taux d'évolution de - 15 %. Le gros du choc affecte les zones centrales de la capitale où sont concentrées les entreprises de ces secteurs. On peut se demander si Paris ne subit pas, avant les autres espaces français, les conséquences sur l'emploi des importantes restructurations en cours dans ces secteurs. Le secteur de la publicité et des services aux entreprises subit aussi un certain recul sur la période (- 2 %) alors qu'il progresse dans le même temps de 18 % en France... les services divers/banals régressent également (- 1 %) alors qu'ils progressent de 20 % en France.

Ces activités de services moins qualifiées (intérim, sécurité, nettoyage), les services sociaux et plus généralement les services banals méritent d'ailleurs un commentaire particulier.

Les coefficients de localisation de ces emplois sont en effet élevés dans l'Est et le Nord Est de Paris (coeff. de loc. respectivement 245 et 259, dans le tableau 15). Même s'ils progressent moins vite que dans le reste de la France, ils progressent légèrement dans ces quartiers alors que les autres secteurs du "business" des quartiers de l'ouest régressent.

Toutefois, cette évolution positive appelle deux observations :

- elle s'appuie souvent sur des activités de maintenance et ou de gestion, ce qui n'est pas nécessairement le signe d'une forte vitalité économique propre à ces quartiers,
- il faut rester prudent dans les interprétations de chiffres portant sur des emplois recensés dans des quartiers où ils ne sont pas forcément localisés.

Cela étant, globalement, le secteur "business" de spécialisation parisienne enregistre une contraction forte de son activité et subit plus que les deux autres une combinaison d'effets négatifs liés à la conjoncture économique, à la restructuration de ces secteurs et à leur redéploiement dans le reste de l'Île de France et les autres villes françaises. Son poids dans l'activité française de ces secteurs passe de 24 % à 19 %.

Un secteur de spécialisation traditionnel qui résiste

Paris reste une ville emblématique aux yeux du reste de la France et du monde. Une part importante de ses activités à fort taux de localisation est tournée vers ces activités qui font rêver le monde entier : bijouterie (coef. de loc. 1999 : 276), le commerce (241), la confection (231), les cafés-restaurants et hôtels (198), qui accompagnent ou jouent de l'attraction parisienne. Ces secteurs occupent près de 210 000 salariés privés à Paris en 1999, soit 17 % de l'emploi total parisien. Ces activités progressent globalement (près de 7 000 emplois créés) de près de 4 % entre 1993 et 1999, même si moins rapidement qu'en France (+ 7,5 %).

La bijouterie, petit secteur d'emploi mais forte spécialité parisienne (coef. de loc. 1999 : 276 pour 2 700 emplois), se développe plus vite à Paris, et surtout à son centre, qu'en France. Cette spécialité est de plus en plus marquée dans la capitale : + 30 % d'augmentation de l'emploi contre 2 % en France ! Le commerce progresse rapidement aussi. La confection subit certes un recul comme partout ailleurs en France, avec une perte de plus de 7 000 emplois, mais moins violente que dans la France entière, ce qui conduit finalement à une augmentation de son coefficient de localisation parisien de ces emplois, de 190 à 231, du fait largement de la zone Paris centre sud & est et de Paris nord-est. Le secteur des café-restaurants et hôtels enregistre aussi une forte progression de près de 10 000 emplois.

Ces activités sont surtout présentes dans le centre de Paris où elles représentent près du quart de l'activité (25 % dans Paris centre sud & est et 17 % dans Paris centre et nord) et elles continuent à y progresser alors que l'on a vu que les deux

zones du centre sont celles qui enregistrent les plus fortes pertes d'emploi total. Moins présentes dans les autres secteurs de la ville, elles progressent partout.

Un secteur "matière grise" qui progresse plus rapidement que les autres

Autre fonction emblématique de Paris : l'activité de traitement de l'information sous toutes ses formes. C'est dans ce domaine que l'on trouve les activités françaises les plus concentrées à Paris, avec l'édition, la presse et les activités audio-visuelles (coefficient de localisation globalement de 346 en 1999 pour 70 500 salariés). On y trouve aussi l'informatique (coefficient de localisation de 229 pour 47 000 salariés en 1999). Globalement, ces activités sont, des trois grands groupes de spécialités parisiennes (business, tradition et matière grise), celui qui progresse le plus vite (plus de 30 000 emplois), même si à un rythme légèrement inférieur à ce que l'on observe en France (36 % contre 53 % en France)

Le premier groupe de secteurs, le plus parisien, est composé des entreprises travaillant dans la presse, l'édition et l'audio visuel. Plus de 70 000 emplois sont concentrés à Paris, avec un coefficient de localisation global de l'ordre de 350..., ce qui signifie que l'on trouve près de 30% de l'emploi national de ces secteurs dans la ville de Paris. Si le coefficient de localisation décroît légèrement entre 1993 et 1999 (de 357 à 346), du fait de la concurrence de nouveaux espaces, notamment dans le domaine audiovisuel (Hauts de Seine et Seine Saint Denis), ils créent beaucoup d'emplois dans la période 1993-99 (+ 8 000, soit 12,7 % de croissance). Ces activités sont fortement concentrées dans la zone Paris centre & sud (éditions) et à Paris ouest (audiovisuel), mais on en retrouve aussi dans les autres zones (presse notamment).

L'informatique crée 23 000 emplois à Paris entre 1993 et 1999, à un rythme plus rapide que ce que l'on observe en France. C'est le conseil en informatique et la réalisation de logiciel qui portent la croissance de ce secteur parisien. La zone la plus spécialisée est celle de Paris sud-est, suivie de Paris-ouest, mais en quantité d'emploi, c'est Paris ouest qui a la plus forte concentration de ces activités que l'on retrouve dans toutes les zones de Paris et qui ont partout une forte croissance. Il faut noter que ces entreprises ont la caractéristique :

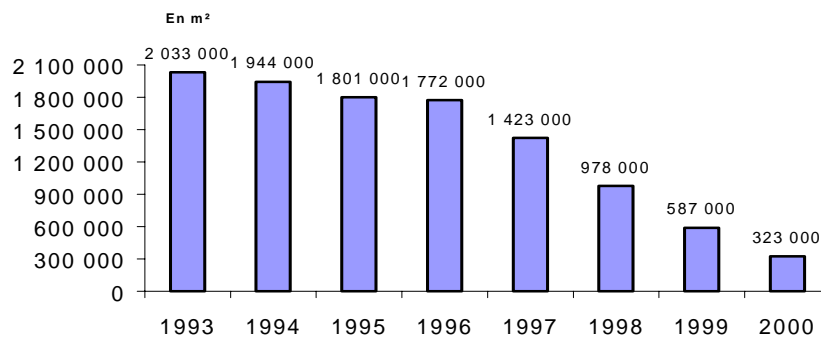
- (i) de ne souvent pas avoir de salarié (50 % des entreprises mono-établissement du secteur ont zéro salarié, selon l'Insee) –ce qui suggère que l'analyse à partir de l'emploi salarié minimise sérieusement leur présence et leur dynamisme–,
- et (ii) d'être de très petite taille, ce qui leur permet plus facilement qu'à d'autres secteurs de s'insérer dans le bâti parisien existant.

Finalement, on observe que les deux grandes familles d'activité que sont les secteurs "matière grise" et "tradition" de Paris ont plus que compensé (+ 38 000 emplois) les pertes enregistrées dans le secteur "business" (- 30 000 emplois). Cette évolution confirme l'idée d'une région Ile de France qui se partagerait les grandes fonctions métropolitaines : à la périphérie les activités tournées vers la production (y compris dans des domaines comme l'audiovisuel) qui y trouvent un environnement rationnel en fonction de leurs besoins fonctionnels et au cœur de la ville les activités fortement liées à la densité, aux aménités, à la symbolique et au caractère emblématique du centre (tableau 15).

▪ **Quelles sont les conséquences en termes de richesse pour Paris ?**

L'analyse sectorielle présentée ici en termes d'emplois, compte non tenu de leurs productivités respectives, devrait être complétée par des données sur la valeur ajoutée, afin d'identifier, derrière ces évolutions quantitatives, les évolutions en terme de profil fonctionnel de ces secteurs parisiens et leurs contributions respecti-

Grphe 6 : Evolution de l'offre disponible à un an à Paris entre 1993 et 2000



Source : Auguste Thouard

ves à la richesse créée dans la ville. De telles analyses devront être développées à partir :

- (i) des données sectorielles détaillées des bases de taxe professionnelle (qui fournissent masse salariale et capital productif, c'est à dire les facteurs de production qui sont de bons indicateurs de la valeur ajoutée),
- et (ii) des CSP des emplois au lieu de travail tirées des dernières exploitations par l'INSEE du recensement 1999.

D - UNE QUESTION CLE : LA FAIBLE OFFRE IMMOBILIERE A PARIS

- **Dans le jeu classique entre offre et demande, l'évolution de l'activité parisienne est naturellement très dépendante de la plus ou moins grande disponibilité de locaux professionnels adaptés.**

Les multiples restructurations de grands groupes français (par exemple, EADS-Matra, Seagram-Vivendi, Orange-France Télécom,...) ont un impact direct sur la demande de grandes surfaces de bureaux, le développement de la e-économie (au moins jusqu'en 2000) se traduisait par une demande sur des locaux de taille moyenne ou petite, le retour du grand commerce dans les centre-villes génère aussi une demande particulière... de façon générale, la localisation de l'activité à Paris dépend donc pour une bonne part de l'ajustement de son offre de locaux à la structure –évolutive– de la demande.

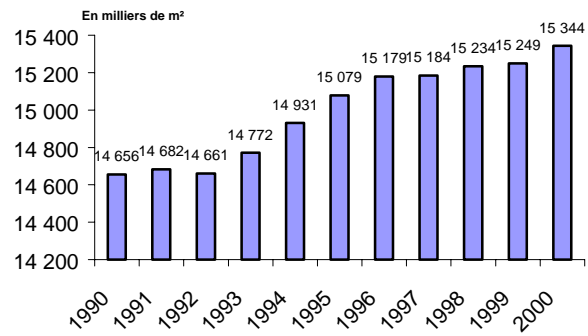
La quantité limitée de disponibilités foncières -comparée à la banlieue- et les limitations des constructions, donc la faible capacité d'ajustement à la demande en quantité et en qualité affectent le développement de l'activité parisienne et sont largement à l'origine du relatif déclin de l'emploi de la ville. Seules quelques grandes opérations comme la ZAC Paris Rive Gauche ou Bercy constituent un ballon d'oxygène par rapport à un stock de locaux disponibles aujourd'hui extrêmement faible (graphe 6).

Cette rareté de l'offre parisienne se traduit par un report de la demande vers les périphéries, surtout à l'ouest, et par une extension du "business district" parisien vers de nouvelles communes, y compris dans ce qui devient un véritable nouveau quartier d'affaires au nord de Paris (mais que ne bénéficie que peu, en emplois qualifiés ou de cadre, aux habitants de la Seine Saint Denis), mais aussi au sud (Montrouge, Vanves et Malakoff)...

L'économie francilienne et parisienne sont, on l'a vu, très sensibles aux retournements de conjoncture, par un effet d'accélération dont les variations du marché immobilier offrent un reflet : durant les années de crise économique et immobilière (1990-92), on assiste à une chute des transactions sur Paris et la périphérie. A partir de 1993, leur niveau croît fortement sur Paris mais stagne en périphérie. Depuis 1997, la tendance s'inverse, les transactions augmentent fortement en périphérie et stagnent sur Paris.

L'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise fournit quelques informations sur l'évolution du nombre de m² de bureaux à Paris (graphe 7). Les trois années de crise immobilière passées, on constate une augmentation de la surface de bureaux entre 1993 et 1996. A partir de 1997 les surfaces consacrées aux bureaux stagnent autour de 15,3 millions de m². On peut cependant noter une légère amélioration en 2000, portant la croissance du parc parisien à 1 % sur la période 1997-2000.

Graphe 7 : Evolution du nombre de m² de bureaux à Paris 1990-2000



Source : Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise

Dans le même temps, la croissance du parc hors Paris a été de près de 4 %, pour atteindre 28 millions de m². La rareté du foncier disponible dans Paris a en effet conduit ces dernières années les opérateurs à lancer des immeubles dans les secteurs bien placés et bien desservis de la périphérie, la plupart du temps proches du boulevard périphérique, de La Défense et plus loin de l'A 86. Ces immeubles performants et bien desservis, sont mis sur le marché à des valeurs locatives moins élevées qu'à Paris, attractives pour les utilisateurs.

Au total, l'offre sur Paris ne représente plus que 19 % du total de l'offre en Ile-de-France. On assiste aussi à une chute des taux de vacances à partir de 1997, toujours plus importante sur Paris.

On assiste, parallèlement, depuis les quatre dernières années à une augmentation des transactions supérieures à 5 000 m², les entreprises recherchant de plus en plus de grandes surfaces. Ainsi, en 2000, selon Bourdais, la demande totale de locaux de plus de 5 000 m² arrive à un total historique dépassant le million de m² en Ile de France alors qu'il ne resterait aujourd'hui que quatre surfaces de plus de 5 000 m² à Paris permettant de "loger" en moyenne 350 employés (interview Bourdais, Le Monde du 3 Août 2001). Paris, qui fait pourtant l'objet d'une forte demande, n'a qu'une offre limitée et un taux de vacances "très en dessous du seuil de fluidité théorique du marché" (*Le marché de l'immobilier d'entreprise en Ile de France* Bourdais, 2001).

▪ **Cette caractéristique explique en partie la nature des activités qui tendent à s'implanter aujourd'hui à Paris**

Comme on l'a vu, les secteurs d'activités qui se développent, en termes d'emplois, dans Paris aujourd'hui sont –heureusement ?– des secteurs constitués de très petites entreprises, comme dans le cas de l'informatique, qui ont une meilleure capacité à s'adapter à des conditions immobilières "baroques". Cependant, leur capacité de développement et d'agrandissement dans les murs est très limitée alors que l'on sait que le choix de délocalisation vers les périphéries les arrache à un milieu "incubateur" et à un marché de l'emploi et des idées très localisé et dense et les conduit souvent à la disparition. Par ailleurs, les grandes entreprises d'édition d'information ou de presse, dont on a vu qu'elles constituaient une part importante de l'activité florissante de "matière grise" à Paris, ont tendance aujourd'hui, comme les chaînes de télévision hier, à rechercher des locaux plus grands et plus adaptés à leurs activités (Bourdais, 2001, op. cité).

Raymond Vernon a développé sa célèbre "théorie du cycle de vie" du produit lors d'une expertise qu'il mena pour la ville de New York il y a une quarantaine d'années. Il a montré que la grande ville –Manhattan alors– constituait l'incubateur d'innovations et de nouvelles activités du fait de la quantité et de la diversité de talents et de ressources qui s'y concentraient.

Dans un deuxième temps, ces activités se portaient vers les espaces et les régions périphériques afin de développer la production de masse sur un mode automatisé et à l'aide de ressources en main d'œuvre peu qualifiée et peu coûteuse. La théorie de la "ville incubatrice", reprise également par Chinitz, doit être aujourd'hui révisée.

L'innovation –particulièrement dans les domaines du traitement de l'information– n'est plus un moment initial de l'activité mais est désormais permanente au sein des firmes, notamment mais pas seulement informatiques.

La ville, voire le centre-ville pour certaines – devient un incubateur permanent pour ces activités en mutation continue et qui ont besoin de façon permanente de nouvelles idées (techniques *hard* et *soft*, esthétiques, informationnelles,...) qui se

trouvent dans un milieu dense comme la ville de Paris et peu, beaucoup moins ou pas en s'en éloignant.

Cette très forte limitation de l'offre immobilière, qui affecte aussi les quartiers d'affaire de la banlieue ouest a plusieurs conséquences pour l'activité parisienne :

- (i) ne pas satisfaire une demande de localisation d'activités, même à des prix élevés, et détourner des emplois de Paris,
- (ii) alourdir les charges des entreprises par une très forte augmentation des loyers, dont l'évolution erratique, de plus, crée de l'incertitude pour les affaires,
- (iii) discriminer entre types d'activités au détriment de celles de secteurs dont la productivité est plus faible, ce qui a pour effet de limiter la mixité sectorielle et sociale de la ville,
- (iv) inciter au développement de nouveaux pôles d'activité, notamment comme on l'a vu dans les communes du nord de la capitale –sans que ce soient leurs habitants qui en profitent le plus en termes d'emplois–,
- (v) présenter une forte pénalisation en termes de développement d'activités de "matière grise" très dépendantes d'une localisation parisienne. Ces conséquences ne sont pas toutes forcément négatives, d'un point de vue général ou de celui de la ville de Paris. Il conviendrait évidemment d'en faire l'évaluation pour éclairer les choix ultérieurs de la ville.

Cette limitation de l'offre immobilière affecte aussi le marché des locaux commerciaux. La tendance générale au retour des grands centres commerciaux dans les centres-villes (Zara, Gap, Benneton,...) conduit à une lutte féroce entre marques pour implanter des surfaces moyennes et grandes dans une ville aussi emblématique que Paris. Dans ce contexte d'offre d'espaces limités, les Champs-Élysées ont ainsi atteint en 2000 un niveau de prix de location qui les placent au second rang mondial après la V^{ème} Avenue de New York...(Bourdais, 2001, op. cité.).

Comme pour les autres activités, une raréfaction de l'offre disponible se traduit par un desserrement du commerce vers la périphérie : l'essentiel des projets de centres commerciaux se font en banlieue (à part Bercy Village) : Boulogne Billancourt, Aubervilliers, Arcueil, Argenteuil,... et peut aussi se traduire par une transformation accélérée des petits commerces banals en boutiques "anormales".

▪ **Pour autant, l'absence de locaux disponibles, alors que l'emploi a fortement baissé, demeure un facteur d'incertitude qu'il faut expliquer**

Il serait nécessaire, à cet égard, de mieux étudier et comprendre comment et pourquoi la forte diminution de la population, puis de l'emploi, particulièrement dans les quartiers centraux, ne s'est pas traduite par une amélioration de l'offre de locaux disponibles. Les explications s'appuyant soit sur le desserrement des activités, soit sur la transformation de bureaux en logements, ne paraissent pas suffisantes pour éclairer cette question.

Il conviendrait donc de mener une étude détaillée pour expliquer l'origine de ce paradoxe, en s'appuyant sur des critères tels que les éventuels biais statistiques, l'existence d'activités "fantômes" rendant compte statistiquement d'emplois qui n'occupaient pas réellement de locaux -comme l'intérim-, ou encore des occupations informelles de locaux professionnels.

Tableau 16 : La population active occupée parisienne. 1990-1999

	1990	1999	Δ 1990-99	Δ 1990-99
Paris centre nord & ouest	66 915	65 741	-1 174	-1,8%
Paris centre sud & est	113 124	104 504	-8 620	-7,6%
Paris sud-est	145 646	146 793	1 147	0,8%
Paris ouest	321 391	314 165	-7 226	-2,2%
Paris nord-est	371 568	359 800	-11 768	-3,2%
Total	1 018 644	991 003	-27 641	-2,7%

Source : Insee

II - L'EMPLOI DES PARISIENS

L'évolution de l'emploi à Paris a été, on l'a vu, très forte.

Celle de l'emploi des parisiens a été moins brutale. Quand Paris perdait 160 000 emplois entre 1990 et 1999, la population active occupée résidant à Paris ne s'est réduite que de 27 600 personnes, c'est-à-dire, par coïncidence, d'à peu près le même nombre que la réduction de sa population sur la même période (27 200). Pourtant le nombre total d'actif, lui n'a pas reculé entre les deux recensements mais a plutôt légèrement progressé (+ 2 750).

Cette réduction modeste du nombre d'actifs occupés, de l'ordre de 2,7 % s'est traduite par de fortes réductions dans certains arrondissements (comme le V^{ème} le VI^{ème} et le VII^{ème} avec respectivement - 8,5 %, - 12,5 % et - 11,2 %. D'autres enregistrent un solde positif : le XII^{ème} avec + 5 % (+ 3 200 emplois) ou le III^{ème} avec + 1,8 % (+ 300 emplois) (Cf. tableau 16).

On ne dispose pas encore de données détaillées du recensement de la population pour analyser les changements structurels que peuvent dissimuler ces données de solde, notamment en termes de qualifications et de secteurs d'activité.

Les mécanismes d'ajustement du marché de l'emploi expliquant ces évolutions sont complexes et les modifications qui peuvent être analysées aujourd'hui sur la base de données de stocks de population et d'emplois permettent difficilement de repérer les changements en cours. On peut cependant décrire ce qui est possible de l'être et en tirer quelques leçons.

Ainsi, l'écart entre une réduction rapide du nombre d'emplois à Paris et une légère croissance du nombre d'actifs pourrait être analysé comme porteur de deux conséquences :

- (i) une augmentation du chômage des Parisiens, avec ses conséquences sociales,
- et (ii) une augmentation du nombre de Parisiens allant chercher du travail hors de la capitale.

Ce sont ces deux tendances qu'il convient d'analyser plus finement. Il est vrai que ni l'un ni l'autre effet n'est mécanique ni même logique : le nombre d'emplois à Paris reste en 1999 très largement supérieur au nombre d'actifs qui y demeurent et cette réduction de l'emploi n'empêche donc pas qu'il soit possible –arithmétiquement– que tous les actifs parisiens travaillent à Paris !

Pourtant, sans que ce genre d'explication simpliste puisse être évoquée, on observe bien ces deux évolutions.

Tableau 17 : Population active, population occupée, chômeurs. Paris 1990-1999

	1 990	1 999	Δ 1990-99
Pop active totale	1 125 832	1 128 579	2 747
Pop active occupée	1 018 644	991 003	-27 641
Chômeurs Insee	106 684	135759	29 075
Taux de chômage calculé	9,5%	12%	+ 2,5 points

Source : Insee

Tableau 18 : Le chômage au recensement Insee de 1999.
Caractéristiques à Paris, dans le reste de l'Ile de France et en Province.

	Paris	Reste Ile de France	Province
Taux de chômage 1999	12,0%	11,4%	13,2%
Taux de chômage des 25-49 ans	11,8%	10,5%	12,2%
Taux de chômage des 50 ans ou plus	11,8%	11,0%	10,4%
Taux de chômage femmes	11,8%	11,7%	15,9%
Taux de chômage hommes	12,2%	11,1%	10,9%
Taux de chômeurs de plus d'un an dans pop active	6,0%	5,8%	7,1%
Taux de chômage + d'un an des hommes de 25-49 ans	5,6%	4,9%	5,2%
Taux de chômage + d'un an des femmes de 25-49 ans	5,7%	5,9%	8,8%
Taux de chômage de plus d'un an des hommes de plus de 50 ans	8,2%	7,3%	6,4%
Taux de chômage de plus d'un an des femmes de plus de 50 ans	7,0%	7,1%	8,3%
<i>Part des 25-49 ans dans pop active</i>	70,6%	70,8%	70,5%
<i>Part des 50 ans ou plus dans pop active</i>	23,5%	21,3%	20,6%
<i>Part des femmes dans la population active</i>	49,1%	47,1%	45,4%

Source : Insee

A - LE CHOMAGE PARISIEN A FORTEMENT AUGMENTE ENTRE 1990 ET 1999

On sait que l'Ile de France a été longtemps relativement protégée du chômage qui affectait la plupart des autres régions françaises. Depuis 1990, le taux francilien converge vers celui de la province et augmente significativement. Paris passe ainsi de 9,5 % à 12 % de sa population active au chômage entre 1990 et 1999 (tableau 17).

- **Le mécanisme de montée en puissance de ce chômage est complexe. Il est d'abord marqué par la réduction du nombre d'employés.**

Ce mécanisme devra être étudié plus finement à la lumière des prochaines exploitations du recensement. On sait cependant d'ores et déjà que :

- (i) *l'évolution francilienne, et parisienne, de la dernière décennie a eu d'original, par rapport à toutes les autres régions, de procéder à une disparition nette des emplois d'employés*, alors qu'ils continuent à augmenter en province, ce qui suggère que se déroule un ajustement structurel puissant et spécifique à la région parisienne,
- (ii) *à la différence de la période de croissance des années 1985-1990, à la fin des années 1990, de forte croissance elles aussi, les meilleures performances de créations nettes d'emplois ont, au contraire, eu lieu à l'ouest du pays et dans les zones "périphériques" visées par la politique régionale française*. On l'a vu plus haut (tableau 8), sur la période 1990-1999, l'Ile de France perd 0,7 % de ses emplois, la France gagne 3,2 %...et Paris en perd 9 % !

- **L'activité des femmes jeunes est plus soutenue, mais le sous-emploi des hommes âgés est important.**

Le nombre de chômeurs augmente donc à Paris de près de 30 % entre 1990 et 1999. Si l'on regarde la structure de ce chômage (tableau 18), on note plusieurs choses :

- Il est plus élevé que dans le reste de l'Ile de France - mais moins qu'en province -, ce qui peut apparaître paradoxal pour la commune la mieux située et la plus accessible du marché de l'emploi francilien ;
- Le taux de chômage des femmes est nettement moins élevé qu'en province, alors que celui des hommes l'est plus. Le fait que le taux d'activité des femmes soit bien supérieur à Paris et qu'elles y soient moins chômeuses que dans le reste du pays joue donc favorablement pour la capitale ;
- En revanche, le taux de chômage de plus d'un an des hommes de plus de 50 ans, c'est à dire la part des hommes actifs de plus de 50 ans qui sont au chômage de longue durée à Paris, est nettement supérieure à celle que l'on observe ailleurs alors que cette catégorie d'actifs pèse plus lourd à Paris qu'ailleurs.

Pour aller vite, et en première analyse, on peut dire que le chômage parisien est limité grâce à l'activité des femmes -surtout entre 25 et 49 ans- et pénalisé par le sous-emploi des hommes de plus de 50 ans.

Tableau 19 : Le chômage au recensement Insee de 1999.
Caractéristiques dans les zones d'étude parisiennes

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud- est	Paris ouest	Paris nord- est	Paris
Taux de chômage 99	12,7%	8,3%	10,6%	9,8%	15,4%	12,0%
Taux de chômage des 25-49 ans	10,7%	9,7%	10,2%	9,5%	14,9%	11,8%
Taux de chômage des 50 ans ou plus	10,0%	7,7%	10,9%	10,0%	15,7%	11,8%
Taux de chômage femmes	10,9%	9,3%	10,3%	9,9%	14,9%	11,8%
Taux de chômage hommes	10,4%	9,1%	11,0%	9,6%	16,0%	12,2%
Taux de chômeurs de plus d'un an dans pop active	6,0%	4,0%	5,3%	4,9%	7,8%	6,0%
Taux de chômage + d'un an des hommes de 25-49 ans	4,7%	4,3%	5,0%	4,2%	7,3%	5,6%
Taux de chômage + d'un an des femmes de 25-49 ans	4,9%	4,3%	4,7%	4,7%	7,4%	5,7%
Taux de chômage de plus d'un an des hommes de plus de 50 ans	6,7%	5,1%	7,9%	6,6%	11,3%	8,2%
Taux de chômage de plus d'un an des femmes de plus de 50 ans	6,1%	4,9%	6,5%	6,4%	8,9%	7,0%
<i>Part des 25-49 ans dans pop active</i>	83,0%	60,3%	70,9%	69,3%	72,8%	70,6%
<i>Part des 50 ans ou plus dans pop active</i>	29,3%	25,6%	23,3%	25,4%	20,7%	23,5%
<i>Part des femmes dans la population active</i>	56,2%	44,3%	50,0%	50,3%	48,3%	49,1%
<i>Parts des hommes de plus de 50 ans dans pop active masculine</i>	25,1%	28,6%	23,6%	26,1%	21,4%	24,1%

Source : Insee

On retombe là sur des présomptions fortes d'un ajustement puissant en cours en Ile de France, pénalisant plus qu'ailleurs les vieux actifs, moins "performants", mais ouvrant largement des perspectives d'emploi aux jeunes femmes (services aux ménages, commerce, emploi public dont près des trois quarts de l'augmentation, en France, a bénéficié aux femmes).

Une implication importante de ces mécanismes différenciés d'intégration ou d'exclusion vis à vis du marché du travail tient à la montée en puissance du deuxième emploi dans les ménages de la classe moyenne et à la destruction de l'emploi masculin dans les classes plus vulnérables contribuant par là largement au creusement des inégalités entre les ménages et les quartiers.

▪ **Le taux de chômage est très variable suivant les arrondissements**

Les données du recensement permettent de mesurer les différences de chômage entre les différents quartiers parisiens. Le tableau 19 rend compte de l'amplitude de ces écarts : de 1 à 1,5 entre Paris centre & sud ou Paris ouest et Paris nord est. En termes d'arrondissements, l'écart maximal de taux de chômage se trouve entre le VII^{ème} (8 %) et le XVIII^{ème} (17 %). Globalement, les zones du nord-est parisien, où se trouvent concentrées les populations les plus pauvres et les moins qualifiées restent très pénalisées par le chômage et particulièrement par le chômage de longue durée, qui, globalement est aussi beaucoup plus élevé dans ces arrondissements (7,8 % dans le XVIII^{ème} contre 5,3 % dans le VII^{ème}).

Le plus fort écart est observé, là encore sur le taux de chômage des populations actives de plus de 50 ans, particulièrement masculines : c'est dans le nord est, particulièrement dans le XVIII^{ème} arrondissement où leur chance d'être au chômage sont les plus élevées et dans le VI^{ème} qu'elle les sont le moins,... et pratiquement trois fois moins (6,6 % dans le VI^{ème} et 16,9 % dans le XVIII^{ème})

Il est difficile de documenter la dimension ethnique de ce chômage, mais un certain nombre de données suggèrent qu'elle explique largement ces sur-taux de chômage des quartiers pauvres. Une analyse par "Iris" montre que les plus fort taux de chômage sont enregistrés dans des quartiers largement peuplés de personnes issues de l'immigration : les 52 Iris de l'Insee dans lesquelles le taux de chômage est supérieur à 20 % se trouvent pratiquement toutes dans les arrondissements du nord-est, dans des quartiers comme la Villette, la Goutte d'or, Belleville ou la Chapelle... En moyenne, 23 % des 60 000 actifs de ces 52 Iris sont au chômage et pour plus de la moitié depuis plus d'un an et 25 % des 32 000 actifs masculins y sont au chômage...

▪ **Cette situation est liée à la persistance de l'emploi non-qualifié.**

On sait aussi que l'emploi peu ou pas qualifié, dont beaucoup pensaient qu'il n'avait plus d'avenir dans ce pays –expliquant par là la montée de l'exclusion et du chômage des actifs sans qualification– a fait ces dernières années un retour sur le devant de la scène : il a retrouvé aujourd'hui, en France, son niveau de 1982 et voit son poids dans l'emploi total légèrement augmenter durant les dix années passées. Exclues certes de la "production mondialisée", ces emplois sont aujourd'hui consacrés pour l'essentiel aux services aux ménages. La question sociale, cruciale pour l'Ile de France et pour Paris, et à laquelle les prochaines exploitations de l'Insee permettront de répondre, est de savoir si ce "retour" n'est qu'un fait provincial et peu ou pas francilien.

Tableau 20 : L'évolution 1985-1997 du revenu des foyers fiscaux à Paris et en France.

	1985	1990	1995	1997
Part des foyers fiscaux non imposés en France	39%	48%	49%	50%
Part des foyers fiscaux non imposés à Paris	27%	32%	34%	35%
Revenu moyen foyers fiscaux imposés en France (milliers d'Euros 2000 constants)	19,9	23,2	22,4	22,6
Revenu moyen par foyer imposé à Paris (milliers d'Euros 2000 constants)	25,3	32,3	30,1	31,7
Revenu des foyers fiscaux imposés parisiens par rapport à l'indice national	127	139	134	140
Revenu des foyers fiscaux non imposés parisiens par rapport à l'indice national	85	80	84	82

Source : DGI

Tableau 21 : Revenu 1997 par habitant et par foyer fiscal à Paris et en France

	pop 99	Nbre de foyers fiscaux	Personnes par foyer fiscal	rev 97 en Euros 2000	Rev 97/hab 99	Rev 97/foyer fiscal
Paris	2 125 246	1 322 659	1,6	29 547	13,9	22,3
France	58 518 395	30 616 263	1,9	347 958	5,9	11,4
Rapport du revenu /foyer fiscal au revenu par habitant					2,3	2,0

Source : DGI et INSEE

Beaucoup plus tournée que d'autres vers les métiers très qualifiés et exposés à la concurrence internationale, la région et la ville subissent les inconvénients de leurs avantages, et bénéficieraient moins que d'autres de cette embellie des tâches peu qualifiées qui constitue un vecteur majeur de réduction du chômage.

On notera cependant que la spécificité de l'économie parisienne, évoquée plus haut, est d'être largement tournée vers des activités d'aménité, de consommation et de loisirs (boutiques, restaurants, hôtels, accueil des touristes,...) qui constituent un vecteur important d'insertion de populations actives peu qualifiées (Beaucoup des grands établissements prestigieux, par exemple, le Louvre ou la Tour Eiffel, emploient des armées d'employés peu qualifiés et pas seulement des conservateurs dotés de bac +10...).

Ce basculement des emplois peu qualifiés des secteurs de la production vers ceux des services aux ménages pose plus qu'avant une question de discrimination raciale à l'embauche : peu discriminés quand il s'agissait de travailler dans des ateliers fermés, on peut se demander si le fait d'être aujourd'hui susceptibles de travailler au contact des clientèles ne rend pas souvent l'accès à l'emploi plus difficile pour les actifs d'origine étrangère.

La réduction de ces poches de chômage dans certains quartiers parisiens appelle donc probablement des politiques de veille et de lutte contre les pratiques discriminatoires, à commencer par les services publics dont on peut douter qu'ils offrent toujours le meilleur exemple.

▪ **Au total, le chômage parisien s'est réduit en fin de période, mais moins vite qu'ailleurs**

On dispose de séries de données sur le chômage grâce à la Dares. La définition du chômage retenue par l'administration est différente de celle, déclarative, du recensement. Et les évaluations sont donc différentes : en mars 1999 ; l'Insee dénombre 136 000 chômeurs à Paris, la Dares 178 000. Sans se lancer dans une analyse comparée du concept statistique de chômage, il faut inviter le lecteur à rapprocher avec prudence les données des deux sources.

Ces données rendent compte du fait conjuncture-structurel, déjà évoqué, qui fait qu'en période de difficulté, Paris accélère l'évolution et qu'en période d'embellie il la freine : quand le chômage augmente partout (1996-1999) il augmente plus vite à Paris et quand il diminue (mars 99-décembre 2000) il y recule moins vite... On voit que cette règle reste vraie, même si moins nette, en ce qui concerne le chômage de longue durée : l'effet d'accélération est net et complet dans le reste de l'Ile de France : le chômage de longue durée y varie plus qu'ailleurs quel que soit le sens de la variation, mais à Paris il augmente plus qu'en province et à peine moins qu'en Ile de France entre 1996 et 1999 alors qu'il se réduit moins vite qu'ailleurs en période de réduction...

▪ **De même, plus de chômeurs, c'est aussi plus de pauvres et d'inégalités à Paris**

En dépit du fait que Paris reste le département dans lequel le revenu par habitant est le plus élevé (14 000 Euros en 1997 contre 7 600 pour la moyenne nationale), la pauvreté y a progressé. La part des foyers fiscaux non imposés y reste faible (35 % contre 50 % pour la France entière) mais le revenu de ces ménages tend à décliner (tableaux 20 et 21).

Tableau 22 : Le revenu des foyers fiscaux à Paris en 1997, par zone d'étude

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Paris
Part des foyers fiscaux non imposés	32%	30%	34%	29%	43%	35%
Revenu moyen par foyer imposé (milliers d'Euros 2000)	40,5	44,3	24,4	38,0	22,1	31,7
Revenu moyen par foyer non imposé (milliers d'Euros 2000)	5,0	4,8	5,2	5,1	5,0	5,0
Revenu des foyers fiscaux imposés parisiens par rapport à l'indice national	179	196	108	168	98	140
Revenu des foyers fiscaux non imposés parisiens par rapport à l'indice national	80	78	83	83	81	81

Source : DGI

Alors que les ménages les plus riches de la ville, ceux qui sont soumis à l'impôt, voient leur revenu moyen s'élever entre 1985 et 1997, passant de l'indice 127 en 1985, par rapport au revenu moyen des ménages imposés français, pour atteindre l'indice 140 en 1997, le même indice pour les foyers fiscaux non imposés parisiens passe de 85 à 82. Cela signifie que ces foyers fiscaux parisiens sont :

- (i) plus pauvres que ceux du reste du pays,
- (ii) qu'ils le sont de plus en plus.

Il convient cependant d'interpréter, là encore, avec prudence ces données. Dans la mesure où les ménages parisiens sont de petite taille (la moitié constituée de personnes isolées et les trois-quarts de ménages d'une ou deux personnes), le revenu des ménages pauvres correspond sûrement à une situation légèrement plus favorable en terme de revenu par habitant (tableau 21). Mais on ne dispose pas de données sur la population des ménages non imposés à l'impôt sur le revenu.

Les données sur l'ensemble des revenus par foyer fiscal et par habitant du tableau 22 suggèrent cependant que cet "avantage" lié à la taille des foyers fiscaux est marginal et ne contredit pas formellement le fait que les ménages pauvres –considérés comme ceux qui ne payent pas l'impôt– de Paris le sont plus que leurs homologues du reste de la France. Dit autrement, les ménages des classes qui profitent le mieux des opportunités économiques parisiennes s'enrichissent plus que leurs homologues français, ceux des catégories qui n'en profitent pas s'appauvrissent plus.

L'analyse des zones d'études montre que cette tendance a été plus forte encore dans certains secteurs de la ville et a tendu à y accroître les inégalités. Cependant, ce creusement des inégalités s'est plutôt fait par le haut : ce qui distingue les groupes d'arrondissement est moins l'évolution des revenus des foyers fiscaux non imposés que celle des foyers imposés.

Des records de niveau de revenu des ménages aisés sont atteints dans les deux zones du centre : l'indice de revenu par foyer imposé, par rapport à la France, atteint 196 dans Paris centre sud est et 179 à Paris nord et ouest, soit près du double de ce que touchent en moyenne les ménages français imposés. Paris ouest est à un indice 168, juste derrière. En revanche, Paris sud est et surtout Paris nord est restent à des niveaux modestes, proches de la moyenne nationale. Il y aurait donc deux Paris, sur le plan social : celui du centre et de l'ouest, particulièrement riche et celui de l'est et du nord, dont les niveaux de revenus des classes moyennes ressemblent à ceux observés en province.

Du point de vue de la présence de ménages pauvres, le nord est se distingue avec 43 % de foyers fiscaux non imposés (tableau 22), alors que le taux des autres zones est assez similaire. De façon générale, si le revenu moyen des ménages aisés est très différent entre les secteurs parisiens, celui des ménages pauvres est à peu près partout le même.

Ce qui semble discriminer les quartiers parisiens est donc plutôt la nature des ménages riches et la quantité des ménages pauvres plutôt que le niveau de pauvreté moyenne de ces derniers.

Tableau 23 : Les déplacements domicile-travail des parisiens. 1990-1999

	Total emplois à Paris	Parisiens travaillant à l'extérieur	Total actifs occupés parisiens
1990			
Total actifs occupés parisiens	742 179	276 465	1 018 644
Total venus de l'extérieur	1 073 166		
Total	1 815 345		
1 999			
Total actifs occupés parisiens	683 983	307 020	991 003
Total venus de l'extérieur	972 053		
Total	1 656 036		
1990-1999			
Total actifs occupés parisiens	-58 196	30 555	-27 641
Total venus de l'extérieur	-101 113		
Total	-159 309		

Source : Mirabelle - INSEE

Tableau 24 : La réduction entre 1990 et 1999 des emplois occupés par des parisiens par zone d'étude

	Domicile des actifs parisiens			Δ 1990-99
	1 990	Δ 1990-99	Δ 1990-99	pop act. Occ.
Paris centre nord & ouest	51 976	-4 139	-8%	-2%
Paris centre sud & est	87 172	-11 575	-13%	-7%
Paris sud-est	104 309	-5 047	-5%	1%
Paris ouest	230 513	-20 237	-9%	-2%
Paris nord-est	268 209	-17 198	-6%	-3%
Paris	742 179	-58 196	-8%	-3%
	Lieu d'emploi des actifs parisiens			Δ 1990-99
	1 990	Δ 1990-99	Δ 1990-99	emplois
Paris centre nord & ouest	191 167	-69 438	-36,3%	-27%
Paris centre sud & est	129 783	-26 892	-20,7%	-22%
Paris sud-est	71 049	12 418	17,5%	17%
Paris ouest	193 751	-605	-0,3%	0%
Paris nord-est	156 429	26 321	16,8%	4%
Paris	742 179	-58 196	-8%	-9%

Source : Mirabelle - INSEE

B - PLUS D'ACTIFS PARISIENS VONT TRAVAILLER A L'EXTERIEUR DE PARIS

Sur la période 1990-1999, dans un contexte de réduction des actifs occupés et surtout des emplois parisiens, et en dépit du fait que le taux d'emploi (emplois/actifs) à Paris soit resté supérieur à 150 %, on observe que le nombre d'emplois occupés à Paris par des Parisiens a diminué deux fois plus vite que le nombre d'actifs occupés Parisiens : - 58 000 contre - 28 000 (tableau 23). Ce qui signifie que les activités qui ont disparu à Paris étaient, comme la moyenne des activités parisiennes, occupées pour 40 % par des actifs parisiens (40 % des 159 000 emplois perdus à Paris représentent en gros 60 000 emplois, ce qui est en gros la réduction des emplois parisiens occupés par des parisiens).

- **Les actifs résidants à Paris ont été affectés différemment par cette réduction des emplois, selon leur quartier de résidence.**

Ce sont surtout ceux résidant dans le centre, plus que ceux de l'est, qui ont dû le plus aller chercher de nouveaux emplois à l'extérieur. Ce sont les quartiers centraux qui voient le plus nettement leur population active occupée travaillant à Paris se réduire (tableau 24). Il est vrai, aussi, que c'est dans ces mêmes quartiers que la population active occupée s'est le plus réduite. Paris centre nord et ouest perd 2 % de sa population active occupée entre 1990 et 1999 mais voit se réduire de 6 % le nombre de ses actifs résidants travaillant à Paris, Paris Sud Est, en dépit d'une augmentation de 1 % de sa population active occupée enregistre une réduction de 5 % de ceux qui travaillent à Paris...et c'est dans l'ouest que l'écart est le plus important : ne perdant que 2 % de leur population active occupée, ces quartiers enregistrent une réduction 9 % de la part travaillant à Paris...

Enfin, en dépit d'une réduction de l'ordre de 30 000 de la population active occupée, 30 000 actifs Parisiens supplémentaires vont désormais chercher du travail hors de Paris. Pour les 2/3 d'entre eux (19 000), c'est dans les Hauts de Seine qu'ils se rendent, le reste allant dans la deuxième couronne. Etonnamment, le nombre de Parisiens se rendant quotidiennement en Seine Saint Denis et dans le Val de Marne pour y travailler s'est légèrement réduit entre 1990 et 1999 (respectivement - 300 et - 600 emplois).

Ces données suggèrent, mais il vaudrait mieux le vérifier, qu'après les Hauts de Seine, ce sont les villes nouvelles qui constituent les pôles d'attraction de ces actifs parisiens et pas le reste de la petite couronne.

Autre fait frappant, l'augmentation de l'emploi dans les quartiers Paris sud-est et Paris nord-est a permis à de nombreux actifs parisiens de travailler intra-muros. La croissance de 17 % des emplois dans le sud est a eu pour effet une croissance de 17 % des actifs parisiens qui y travaillent, ce qui signifie que les nouvelles activités (ou celles qui y ont été déplacées) ont un taux d'actifs parisiens proche de la moyenne de l'ensemble de la ville. En revanche les 4 % d'augmentation de l'emploi dans le nord-est est accompagné par une augmentation de 17 % des emplois occupés par des Parisiens! Ce qui signifie que la restructuration en cours dans ces quartiers offre de plus en plus d'opportunités d'emplois aux Parisiens.

- **Des mécanismes de rééquilibrage existent, qu'il serait intéressant d'éclairer plus précisément.**

On a vu que le gros des Parisiens allant désormais travailler à l'extérieur résident dans les quartiers centre et ouest alors que ce sont les Hauts de Seine qui constituent le pôle principal d'attraction de ces actifs. Rien de tel à l'est et nord est, pour lesquels les départements limitrophes apparaissent léthargiques en terme d'attraction... Une bonne part des actifs de l'est et particulièrement du nord est sont donc en situation de faible accessibilité vis à vis de l'ouest et de la deuxième couronne. Cette pénalisation est, on l'observe, en partie compensée par une dynamique de créations d'emplois parisiens qui leurs sont aisément accessibles....

- **Mais la perte d'influence de Paris, en terme quantitatifs, est désormais sensible.**

De façon plus générale, l'évolution observée, qui reste certes modeste, doit faire s'interroger sur les risques qu'il y a à voir une diminution sensible de la position parisienne dans le fonctionnement du marché de l'emploi francilien.

La part dans les actifs occupés vivant à Paris de ceux qui y travaillent reste, il est vrai, élevée : 69 %. Mais elle était de 73 % en 1990. Ce taux enregistre donc un déclin marqué. Par ailleurs, le nombre des actifs rentrant dans Paris pour travailler a lui aussi fortement décliné : - 101 000 entre 1990 et 1999, soit - 9,4 % (ce qui est une réduction plus forte que celle des emplois parisiens - -8,8 %- et des actifs résidant et travaillant à Paris - -7,8 %-). Finalement, la part des emplois parisiens offerts à des Parisiens a augmentée, passant de 40,9 % à 41,3 % ! On peut s'en réjouir, mais il conviendrait peut-être mieux de mener une réflexion approfondie sur les implications des évolutions en cours afin d'éclairer des choix menant à les stimuler ou à les infléchir.

III - CONCLUSION

On l'a vu, Paris, comparée aux grandes métropoles mondiales est plutôt une "ville pour vivre" qu'une "ville pour travailler", à l'inverse de ce que l'on voit à Londres, à New York ou à Tokyo.

Par rapport aux autres, son originalité tient au fait que :

- (i) sa densité d'habitant excède largement sa densité d'emplois,
- (ii) sa densité d'emplois est plus faible.

Mais il est vrai aussi que Paris est une ville emblématique, le haut lieu du tourisme mondial (mais aussi national), que de son patrimoine urbain exceptionnel dépend son attractivité pour les populations résidentes ou de passage. Ces caractéristiques patrimoniales sont renforcées par les fonctions spécifiques dont elle a la quasi-exclusivité nationale : pouvoir politique, éditions, presse, audio-visuel, universités, musées, matière grise en général... etc. Mais aussi hôtels, restaurants, boutiques de luxe, confection,..

On a vu que, du reste, ce sont ces seules fonctions qui continuent à se développer à Paris alors que celles –plus "métropolitaines" au sens des experts en économie urbaine– tournées vers le business tendent à être remises en cause par la banlieue et aussi par les grandes villes de province. Le Central Business District se déplace vers l'ouest, emmenant les affaires mais maintenant un fort lien avec les quartiers ouest de Paris et conduisant à une sorte de partage-intégration des fonctions métropolitaines : à l'ouest le big business dans des locaux adaptés, à Paris le symbolique de l'adresse, les fonctions de matière grise et le tourisme dans un contexte de contrôle strict de l'immobilier d'entreprise.

Est-ce dans ce sens qu'il faut plus encore diriger Paris ?

Mais on peut aussi s'interroger sur les coûts -ou le manque à gagner- tendanciel pour l'économie francilienne mais aussi nationale d'un faible usage aujourd'hui et à l'avenir des avantages de concentration de l'économie parisienne.

L'Ile de France est aujourd'hui la principale locomotive de l'économie nationale, c'est, on l'a vu un des trois plus hauts lieux de création de valeur ajoutée du monde (le PIB francilien, c'est en gros le PIB australien et plus que celui de l'Inde...).

Ce qui est en jeu à Paris, dans les choix d'urbanisation et d'aménagement, ce sont aussi des enjeux macro-économiques.

Le fait que, la tendance est aujourd'hui modeste mais marquée, les emplois franciliens tendent à s'étaler sur l'ensemble de l'agglomération et conduisent à une réduction de la déjà faible densité d'emplois dans les zones centrales, peut conduire à réduire l'efficacité du marché de l'emploi francilien (et, comme on l'a vu, à une limitation de la qualité de l'ajustement de l'offre et de la demande sur les différents marchés de l'agglomération et finalement à une réduction de la productivité).

Tableau 25 : Partage modal des déplacements des actifs franciliens
selon le type de liaison domicile-travail

Voiture	Paris	Petite couronne	Grande couronne
Paris	19	41	45
Petite couronne	24	66	80
Grande couronne	13	59	87

Source : Inrets

Les espaces où se développent le plus rapidement l'emploi aujourd'hui ne sont pas les plus accessibles à l'ensemble du marché du travail des franciliens. Ceux qui parmi eux sont les plus accessibles, comme la Défense, explosent et ne sont pas à même de satisfaire la demande, d'où le développement de zones de business dans la périphérie parisienne dans des espaces encore moins accessibles.

L'idée d'un partage "solidaire" de l'activité avec les zones en difficultés comme c'est le cas dans la Plaine Saint-Denis est socialement juste, mais ne produit pas tout ses effets : près de 90% des emplois qualifiés ou de cadre qui y sont offerts sont occupés par des non résidents de ces quartiers dans lesquels le taux de chômage des actifs résidents n'est pas infléchi par ces opérations d'immobilier d'entreprise.

En revanche, le centre de Paris, qui est la zone la plus accessible à l'ensemble des actifs franciliens, est celle qui voit son emploi se réduire le plus rapidement. Les mesures de limitation de l'automobile au centre de Paris sont aussi socialement justifiées. Mais il convient de bien mesurer leur impact dans la mesure où elles :

- (i) interviennent alors que la circulation automobile y était déjà stabilisée par le déclin économique des zones centrales,
- (ii) contribuent à ce déclin en rendant plus difficile la circulation des professionnels captifs de l'automobile,
- (iii) se traduisent par un report des activités dans des zones non centrales et donc essentiellement tributaires de l'automobile...

Les actifs entrant dans Paris, d'où qu'ils viennent, sont en effet moins du quart à utiliser la voiture. Les actifs parisiens qui sortent travailler à l'extérieur sont plus de 40 % à utiliser la voiture, et les trajets domicile travail banlieue-banlieue se font entre 59 % et 87 % en voiture (tableau 25).

Déplacer l'activité du centre vers la périphérie, c'est risquer d'augmenter la circulation automobile dans l'agglomération et même à l'intérieur de Paris, si les nouveaux pôles d'emploi créés ne sont pas suffisamment puissants, denses, et parfaitement desservis par les transports en commun couvrant efficacement les grands bassins de population. Il n'est pas sûr à cet égard que les dispositions prises en matière d'urbanisme et de transport autour de Paris soit à cet égard suffisantes.

La brève note présentée ne vise pas à trancher dans ce débat, qui comporte de forts arguments de part et d'autre et qui pose sûrement moins une question en termes d'alternative tranchée qu'en termes de recherche d'un moyen terme entre des scénarios extrêmes.

Elle espère inviter, sur la base des informations qui ont été rapidement analysées ici, à un examen approfondi des mécanismes et donc des enjeux de l'évolution actuelle de l'économie parisienne dans son contexte régional.

ANNEXE

Exploitation d'une analyse structurelle résiduelle

Paris / Petite Couronne Ouest / Petite Couronne Est / Province

à partir des données d'emploi salarié privé (Unedic)
1993-1999 en NAF 220

Carte 1 : Les secteurs parisiens qui ont une croissance de l'emploi supérieure à celles qu'ils ont dans la petite Couronne et en Province

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	3 556	3 151	3 229	2 824	2 277	15 037
1993-99	818	1 209	1 296	1 191	-902	3 612
1998-99	205	-197	1 024	263	1	1 296

Carte 2

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	21 855	11 290	9 411	36 919	15 275	94 755
1993-99	-2 200	-53	-711	4 384	6	1 335
1998-99	-747	-235	-326	1 971	563	1 226

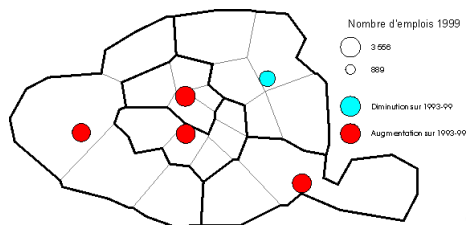
LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LES TROIS AUTRES ESPACES.

Il reste quelques domaines dans lesquels Paris garde une position favorable. Mais ils sont peu nombreux : 31 secteurs sur 220, et ne représentent que 15 000 emplois en 1999, soit de l'ordre de 1 % de l'emploi salarié privé parisien... Ils ont permis une création nette de 3 600 emplois entre 1993 et 1999, soit une croissance de 32 %.

Quatre de ces secteurs en concentrent le plus gros de l'emploi :

- l'enseignement secondaire (3 200 emplois avec 16 % de croissance de 1993 à 1999),
- la bijouterie (2 700 emploi et 32 %),
- la fabrication de matériel informatique (2 400 emplois et 49 %),
- la fabrication d'instruments de mesure, qui recule partout en France et dans laquelle Paris régresse moins vite (1 260 emplois, -7 %).

Ces secteurs sont très répartis entre les zones d'étude de Paris. Mais on peut observer (i) que leur emploi a décliné entre 1993 et 1999 dans la zone Paris Nord-Est et (ii) que la plus forte croissance sur l'année exceptionnelle 1998-99 a surtout bénéficié à Partis-Sud Est.

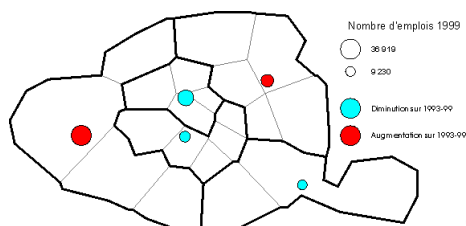


Carte 1

LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LA PETITE COURONNE MAIS MOINS BIEN QUE LA PROVINCE.

Dans 19 secteurs sur 222, Paris a de meilleures performances que la Petite Couronne mais moins bonnes que celles de la province. Les 95 000 emplois de ces secteurs représentent 7,5 % de l'emploi salarié privé parisien et enregistrent une croissance faible (1,4 %). On y retrouve deux types de grands secteurs : (i) surtout des secteurs tournés vers les ménages et la personne : santé (28 000 emplois), hôtels (24 600 emplois), services personnels (15 600 emplois), cantines et traiteurs (15 500 emplois) ou commerce de détail alimentaire en commerce spécialisé (7 000 emplois)... Les activités de type industriel, plutôt technologiques, arrivent loin derrière avec la construction aéronautique et spatiale (1 700 emplois), ou la réparation de matériel informatique (1 200 emplois)... Ces secteurs se développent partout en France, à un rythme globalement faible, et à Paris plus que dans le reste de la région Ile de France.

Ces secteurs sont surtout présents à l'ouest de Paris et au centre, mais ne se sont développés qu'à l'ouest et au nord ouest durant la période 1993-1999 (et pas dans les secteurs géographiques dans lesquels la population a le plus augmenté).



Carte 2

Carte 3

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	47 980	20 148	9 901	44 868	26 307	149 225
1993-99	5 828	1 541	4 946	17 402	4 124	33 739
1998-99	3 008	88	103	3 358	1 816	8 377

Carte 4

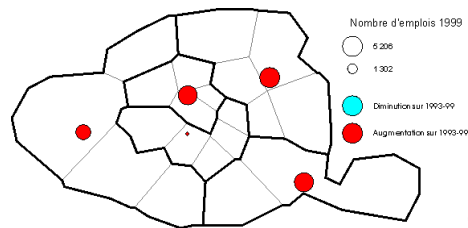
	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	24 781	12 569	9 837	30 292	19 813	97 450
1993-99	-4 555	-2 190	-849	-4 700	-544	-13 372
1998-99	1 810	665	-479	684	1 316	4 003

LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LA PROVINCE MAIS EST MENACEE PAR LA PETITE COURONNE.

Il s'agit de treize secteurs, pour la plupart de taille significative, et qui occupent en 1999 150 000 emplois à Paris. On y retrouve des secteurs typiquement métropolitains qui se développent mieux en Ile de France que dans le reste du pays : l'édition (33 800 emplois), le conseil en informatique (22 600), la réalisation de logiciels (7 400), les activités de radio et télévision (12 400), les agences de presse (3 700) ou les banques de données (1 329). On y retrouve aussi des activités traditionnellement parisiennes et qui n'ont pas de caractéristiques métropolitaines marquées comme la fabrication de vêtements (26 300 emplois).

L'ensemble de ces secteurs enregistre une forte croissance de ses emplois : + 33 700 entre 1993 et 1999, soit 29 % de croissance. Cependant, ils ont cru encore plus vite dans la Petite Couronne. Globalement, et c'est frappant, ce n'est pas la petite Couronne Ouest qui "ramasse le morceau" mais nettement l'Est. A part l'édition –dont l'emploi stagne à Paris–, les banques de données et –à peine– les agences de presse, qui se développent plus vite à l'ouest qu'à Paris et à l'est, toutes les autres prospèrent dans la Petite Couronne Est, et surtout les activités de radio-télévision (entre la Plaine Saint Denis et la zones de Bry-sur-Marne), qui progressent également à Paris, et la fabrication de vêtements qui décroît nettement à Paris avec une perte nette de 7 000 emplois.

Le plus gros de ces secteurs sont dans le centre-ouest et l'ouest de la capitale et c'est aussi et surtout dans ces quartiers de l'ouest qu'ils s'y développent le plus rapidement.

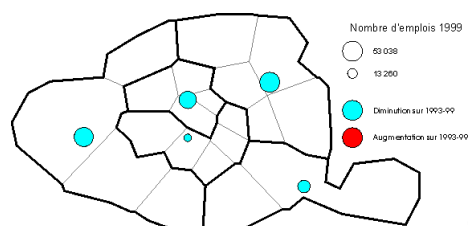


Carte 3

LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LA PETITE COURONNE EST MAIS MOINS BIEN QUE L'OUEST ET LA PROVINCE.

Les 21 secteurs qui progressent plus rapidement à l'Ouest et en province mais pas à l'est représentent 97 500 emplois en 1999. Globalement, l'emploi de ces secteurs décline à Paris (perte nette de 13 400 emplois, soit – 12 %). Ce sont des activités qui se développent plutôt vers la petite couronne Ouest et plus encore en province : Transports urbains (9 200 emplois), industries alimentaires, traitement de données (qui perdent de l'emploi à Paris mais progressent fortement dans l'ouest, plus encore qu'en province), les cafés, l'industrie pharmaceutique,...etc.

Ces activités sont plutôt concentrées dans les quartiers de l'ouest et secondairement du nord-est de Paris, mais c'est dans ceux du nord-est qu'ils ont tendance à progresser le plus rapidement dans la période 1998-1999.



Carte 4

Carte 5

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	612	323	464	2 536	2 342	6 277
1993-99	-493	-249	-53	1 361	1 193	1 759
1998-99	1	-21	-8	-148	349	173

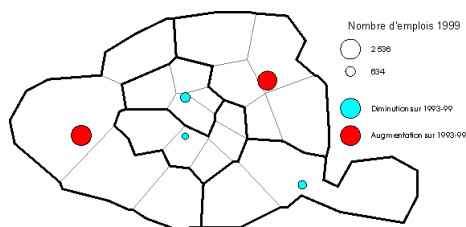
Carte 6

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	41 059	7 704	20 430	46 133	53 038	168 367
1993-99	-8 463	-2 492	2 095	6 250	-1 221	-4 046
1998-99	996	198	3 846	4 065	793	9 897

LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LA PETITE COURONNE EST ET LA PROVINCE, MAIS MOINS BIEN QUE LA PETITE COURONNE OUEST.

Il y a très peu de secteurs pour lesquels la Petite Couronne Ouest ait de meilleures performances d'emploi parmi ceux pour lesquels Paris a lui même de meilleures performances que la province et l'Est. Cela relativise l'idée que les Hauts de Seine constitueraient aujourd'hui un pôle métropolitain national autonome se substituant à la ville de Paris. Là où Paris est "destabilisé", c'est aussi bien par la province et la petite Couronne Est que par celle de l'Ouest. Les Hauts de Seine apparaissent champions de la croissance de l'emploi, avant Paris, dans de petits secteurs peu significatifs très dynamiques, et un peu plus à l'Ouest qu'à Paris : activités de contrôle et d'analyse (2 500 emplois parisiens, soit plus que le doublement depuis 1993), production et distribution de chaleur (1 200 emplois, qui doublent également) ou commerce de détail de carburant (1 150 emplois avec une centaine d'emplois créés depuis 1993).

Ces activités sont surtout localisées dans l'ouest et le nord est de la capitale, mais n'ont apporté qu'une modeste contribution à la période de redressement qu'a été 1998-99.

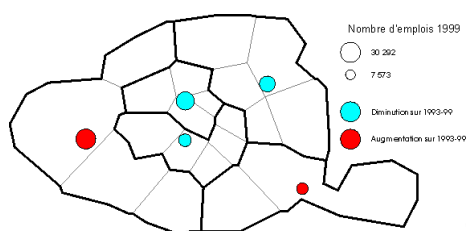


Carte 5

LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS "FAIT MIEUX" QUE LA PETITE COURONNE OUEST MAIS MOINS BIEN QUE LA PETITE COURONNE EST ET LA PROVINCE.

Les secteurs parisiens qui ont de meilleures performances que celles de la Petite Couronne Ouest tout en ayant de moins bonnes par rapport à la province et à la Petite Couronne sont globalement en recul. Ils progressent en province et dans l'est mais se réduisent à Paris et plus encore dans les Hauts de Seine. Ils représentent près de 170 000 emplois en 1999, mais en ont perdu 4 000 entre 1993 et 1999. Il s'agit de secteurs plutôt banals et qui n'ont pas de forte dimension métropolitaine : les activités de nettoyage (52 000 emplois), les assurances (42 000), dont on peut penser qu'elles anticipent à Paris et plus encore dans les Hauts de Seine des réductions d'emplois qui sont susceptibles de se généraliser dans la France entière. On y trouve encore des activités de sécurité sociale, de BTP de petite industrie ou de commerce...

Ces activités sont surtout présentes dans les quartiers nord-est de la capitale, on beaucoup déçu dans le centre nord-ouest, mais tendent à se développer dans les quartiers ouest de Paris.



Carte 6

Carte 7

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	4 622	185	4 639	2 794	5 206	17 446
1993-99	1 557	-362	3 575	427	2 782	7 979
1998-99	-486	70	252	332	444	612

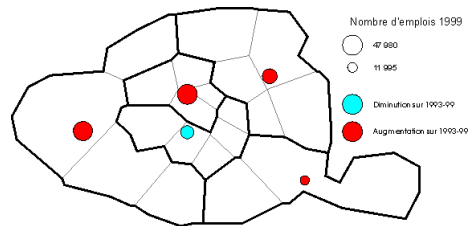
Carte 8

	Paris centre nord & ouest	Paris centre sud & est	Paris sud-est	Paris ouest	Paris nord-est	Total
1 999	272 854	81 804	67 316	165 875	127 850	715 704
1993-99	-20 968	-6 027	2 056	-1 418	-3 369	-30 152
1998-99	6 372	2 739	845	5 439	6 056	21 450

LES SECTEURS DANS LESQUELS SEULE LA PETITE COURONNE EST A DE MEILLEURS PERFORMANCES QUE PARIS

Il n'y a que cinq secteurs qui se développent plus vite dans la petite Couronne Est que dans les autres espaces. Ils ne représentent que 17 500 emplois à Paris, mais y ont une forte croissance, proche du doublement. Symétriquement à ce que l'on a vu pour les Hauts de Seine, la Petite Couronne Est n'apparaît évidemment pas comme un pôle d'activité nationale dynamique, à part dans le secteur enquêtes et sécurité et très secondairement dans celui des transports aériens. Cette croissance forte à l'est n'empêche pas Paris d'avoir aussi de très bonnes performances de création d'emploi dans ces deux domaines (respectivement 7 300 et 650 emplois).

Ces emplois se localisent dans tous les quartiers parisiens, sauf dans la zone centre sud&est et tendent à plutôt se développer vers l'est.



Carte 7

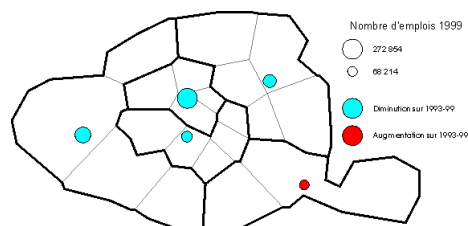
LES SECTEURS DANS LESQUELS PARIS A DE MOINS BONNES PERFORMANCES QUE LES AUTRES ESPACES

Le plus gros de l'emploi parisien –716 000 emplois en 1999– se trouve dans des secteurs qui se développent plus rapidement à la fois dans la Petite Couronne –et un peu plus rapidement à l'ouest qu'à l'est– et aussi en province.

Les 85 secteurs concernés comportent des bataillons important, notamment :

- activités juridiques, comptable et de conseil de gestion : 106 000 emplois à Paris en 1999, mais dont la croissance de près de 8 400 emplois a été moins vive que celle enregistrée aussi bien dans la Petite Couronne Ouest que dans celle de l'Est ou encore en province ;
- l'intermédiation monétaire, qui avec 62 300 emplois à Paris en 1999, régresse –en province aussi– de près de 17 000 emplois alors qu'elle progresse nettement dans les Petites Couronnes ;
- la restauration (61 400 emplois) qui progresse, mais moins vite que partout ailleurs ;
- les activités d'architecture et d'ingénierie (22 400 emplois) qui régressent aussi alors qu'elles progressent partout ailleurs,... etc.

Le plus gros de ces secteurs sont implantés dans les quartiers du centre nord & ouest à l'ouest parisien et c'est aussi là qu'ils ont le plus souffert. On observe que leur reprise, qui est générale dans la période 1998-99, a été plus nette encore dans les quartiers du nord-est.



Carte 8